38e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 29 18 AOUT 1921

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète	18 fr.
	Édition partielle	12 fr.
ÉTRANGER	Édition complète	20 fr. 50
	Édition partielle	14 fr. 50

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. DEBROAS, 48, rue de Clichy, Paris 9e

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Chronique théologique. — I. THÉOLOGIE FONDAMENTALE. 1. Le roman apologétique de M. Labruyère, 449. — 2. Mgr d'Hulst apologiste, 449. — 3. Nouvelle édition des *Prælectiones* du P. Pesch, S. J. Le tome I, 450. — 4. Les difficultés du traité *De Ecclesia*, 450. — 5. Le *De Ecclesia* (tome I) du P. Michel d'Herbigny, S. J., 451. — 6. *La Théologie du révélé*, par le même, 452. — 7. Faut-il dire que la foi précède l'apologétique ? 453. — II. DOGMATIQUE SPÉCIALE. 1. Un « Code » des vérités qui s'imposent à la foi est-il possible ? F. Cavallera, 455. — 2. Les *Pages doctrinales* de M. Cristiani, 456. — 3. Manuel de M. Sanda, 457. — 4. Réédition des t. V et VI du P. Pesch, 458. — 5. Opinion nouvelle sur l'essence du sacrifice de la Messe : la thèse de M. Lamiroy, 458. — III. Une revue nouvelle : *Gregorianum*, 459.

Actes du Saint-Siège. — Actes de S. S. Benoît XV, 459 ; S. Cong. Consistoriale, des Religieux, de la Propagande, des Rites, S. Rote Romaine, 460.

L'« Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : P. de Salinis, P. Aug. Hamon, 460 ; P. Navatel, *La Mère Marie-Mad. Ponnet*, 462 ; P. Marie-Amand de St-Joseph, 464.

PRÉDICATION

Il n'y en a pas dans le présent n°.

1° Joindre 0 f. 75 et la dernière bande à toute demande de *changement d'adresse*.
2° Joindre 0 f. 25 et la dernière bande à toute demande de *consultation*.

VIENT DE PARAITRE : La 4e édition de **Le Déserteur,** drame social en 3 actes, par l'abbé G. Mugnier, franco 1 f. 25 l'exemplaire, 5 f. les cinq. — DU MÊME AUTEUR : **La Victoire de la Terre,** drame social en 3 actes, mêmes prix. — L'un et l'autre drame sont contre la désertion des campagnes. Sans droits de représentation. En vente à nos bureaux.

— Un certain nombre de nos confrères, parfois embarrassés dans des difficultés concernant leur droit à l'usage de l'église et de son mobilier, se trouveraient bien de prendre conseil de l'ouvrage de Fanton, toujours en vente à nos bureaux : **Les églises et leur mobilier devant la loi civile,** in-12 de 468 p., franco 5 fr.

IL Y A LONGTEMPS

que nous n'avons pas annoncé la **Petite Histoire de ma Religion,** de Fournier. Rappelons, pour nos nouveaux lecteurs (et aussi pour les anciens qui n'y penseraient plus), qu'elle existe en deux éditions :

A) *L'édition complète* comprend l'A. Test., le Nouveau et l'Histoire de l'Eglise, avec près de 100 gravures expliquées. Vol. in-12 de 160 p., sous couverture parcheminée. Prix par unité : 1 f. 50 franco par la poste.

B) *L'édition simple* ne comprend que l'Histoire de l'Eglise ; 68 pages ; 32 figures ; franco 1 f.

Par quantités, ces prix sont beaucoup diminués :

A) ÉDITION COMPLÈTE :

Pour la France : 10 ex., franco poste, 13 fr. 50.

3 kilos (26 ex.) :	en gare, 29.70 ;	à domicile, 30.30
5 » (47 ex.) :	» 52.25 ;	» 52.85
10 » (98 ex.) :	» 107.45 ;	» 108.05

Pour l'Etranger : même prix que par la poste, plus 0.05 par exemplaire, soit 14 fr. les 10 ; ou, si le colis postal est moins coûteux, nous demander les conditions.

B) ÉDITION SIMPLE :

Pour la France : 10 ex. 9 fr., 24 ex. 17 fr. 50 (franco poste).

3 kilos (58 ex.) :	en gare, 40.10 ;	à domicile, 40.70
5 » (105 ex.) :	» 71.15 ;	» 71.75
10 » (225 ex.) :	» 150.80 ;	» 151.40

Pour l'Etranger : même prix que par la poste, plus 0.05 par exemplaire, soit 9 fr. 50 les 10 et 18 fr. 70 les 24 ; ou, si le colis postal est moins coûteux, nous demander les conditions.

PETIT COURRIER

Q. — Vous nous rendriez grand service si vous pouviez nous faire découvrir l'origine du texte bien connu de S. Augustin, cité par Chaignon à la p. 3 de son ouvrage *Le Prêtre à l'Autel* : « O veneranda sacerdotum dignitas, in quorum manibus Dei Filius velut in utero Virginis incarnatur. »

J'ai en vain cherché dans les œuvres de S. Augustin et ne suis pas parvenu à le trouver. D'autres, peut-être, seront plus heureux que moi...

R. — A l'endroit que vous citez, Chaignon donne seulement comme référence (12e éd.) : *S. Aug.* — Dans son *Nouveau Cours de Médit. sacerdotales* (1re éd., t. I, p. 46, 8e Méd.), il donne cette référence plus complète : « *S. Aug.*, Hom. II sur le Ps. 37. » Or il n'y a qu'*une* Homélie (ou plutôt *Enarratio)* de S. Aug. sur ce ps., et le passage n'y est pas.

Le P. Dirckinck, S. J., dans son *Dies sacerdotalis* attribue cette parole à « Joan. Betsius, in 4 Decalog. Præcept. » Qui est ce Betsius, je n'ai pas su le découvrir.

Le champ reste donc ouvert à ceux de nos lecteurs qui pourraient donner une réponse à cette question d'acribie ; nous publierons bien volontiers le résultat de leurs recherches.

Q. — Au moment où ma lecture quotidienne de la Sainte Ecriture m'amène au prophète Isaïe, je retrouve une coupure de journal :

« *Le prophète Isaïe prédit les aéroplanes à Jérusalem.* — Dans son chap. LX, le prophète Isaïe, après avoir annoncé la lumière qui devait s'élever de Jérusalem sur la terre couverte de ténèbres, et la gloire de la cité sainte recevant la visite et les hommages de tous les peuples, pousse un cri d'étonnement que la Vulgate traduit ainsi (verset 8) : « *Qui sunt isti, qui ut nubes volant, et quasi columbæ ad fenestras suas ?* Quels sont ceux-ci qui volent comme des nuages, et à la façon des colombes rentrant à leurs colombiers ? »

« Le sens de ce passage est maintenant facile à comprendre, mais seulement depuis que les aéroplanes sont arrivés à Jérusalem avec les troupes anglaises et françaises. Il est, en effet, impossible de décrire d'une manière plus claire et plus précise le genre de vol de ces appareils : le Prophète les compare, non pas à des oiseaux qui avancent par battements d'ailes, mais à des nuages qui *glissent* dans l'air, et il assimile leur arrivée à celle des colombes qui descendent en cercles et *en vol plané* vers les entrées de leurs colombiers, *ad fenestras suas*. Quel fidèle tableau ! Et quel étonnement a dû être celui d'un homme qui vivait il y a plus de vingt-six siècles, devant une si merveilleuse vision ! *Qui sunt isti ?* Mais aussi, quelle preuve du don de prophétie d'Isaïe ! Preuve éclatante, adaptée aux générations actuelles, devant laquelle toute intelligence est obligée de s'incliner. »

Que pense de cette interprétation notre savant exégète de l'*Ami ?*

R. — Il pense que l'on n'a pas attendu 26 siècles, quoi qu'en dise votre journal, pour comprendre ce passage, et que ce texte n'a aucune valeur pour prouver en Isaïe le don de prophétie. Ce dernier n'a certainement jamais songé aux aéroplanes. En décrivant la gloire future de Jérusalem (LIV, 1-LV, 13 ; LX, 1-LXII, 12, 9e poème d'après Condamin) appelée à devenir le centre d'un royaume universel, religieux et éternel, il a montré les destinées de l'Eglise fondée par Jésus-Christ, en laquelle seule se réalisent magnifiquement toutes ces promesses. La liturgie elle-même nous invite à cette interprétation en nous faisant lire ce passage du prophète le jour de l'Epiphanie et durant toute l'Octave dans la si belle épître *Surge, illuminare Jerusalem*.

Ceux qui volent comme une nuée et accourent comme des colombes vers leur gîte (LX, 8), ce sont ces peuples que leur nombre fait ressembler de loin, par la poussière que soulèvent leurs pas, à une nuée qui s'avance, et qui par leur précipitation donnent l'idée de bandes de colombes qui reviennent à leur colombier. Ils s'acheminent tous avec empressement vers la capitale du nouveau royaume, vers la future Jérusalem.

Il faut vraiment avoir l'imagination féconde du journaliste en mal de copie pour oser parler à propos de ce texte, étudié d'après la version de la Vulgate et non d'après l'hébreu, du « glissement des aéroplanes, de vol plané, » etc. !

De telles facéties feraient sourire si elles n'avaient le grave inconvénient de déconsidérer dans l'esprit de certains, toujours prêts à critiquer, et nos Saintes Ecritures et les exégètes catholiques.

Q. — Je désirerais me procurer un Cours de Philosophie aussi clair que possible, en même temps qu'élémentaire. Le P. Pègues n'en a-t-il pas publié un ?

R. — Vous auriez bien dû nous dire à quel usage vous destinez ce *Cours*. Pour un séminariste, vous avez celui de Farges et Barbedette, en latin ou en français, 2 forts vol. in-12, chez Baston et Berche ; ou celui de Mgr Elie Blanc, aussi en latin ou en fr., Lyon, Vitte. En vue du baccalauréat, vous prendrez plutôt Lahr refondu par Picard, dont nous avons parlé le 17 mars, p. 140.

Non, je ne connais pas de *Cours de Phil.* du P. Pègues. Par contre, vient de paraître le t. XIV, *Les Etats* (de vie), de son *Commentaire* de la *Somme Théol.* (Toulouse, Privat ; Paris, Téqui).

Q. — Ayant une conférence à faire sur ce sujet : « Le Canon des deux Testaments. Son histoire en abrégé, » où pourrais-je trouver des documents ?

R. — Les documents ne manquent pas pour traiter cette question. Je vous signale les principaux, en me limitant aux travaux publiés par des catholiques :

Introduction aux Saintes Ecritures, de Trochon, de Cornely ou de Chauvin ; — chap. II, Canon des Livres Saints, du *Manuel Biblique* de Brassac, t. I, p. 84-119 ; — article *Canon* dans les *Dict. de la Bible* et *de Théologie* de la librairie Letouzey ; — Loisy (alors encore des nôtres), *Histoire du Canon de l'A. T.*, 1890, Paris, Letouzey ; *Hist. du Canon du N. T.*, 1891, Paris, Maisonneuve (à consulter toutefois avec prudence ; certaines conclusions sont à rejeter) ; — Jacquier, *Le N. T. dans l'Eglise chrétienne,* Paris, Gabalda ; — Mgr Batiffol, *Comment s'est formé le N. T.*, dans *Rev. Bibliq.* 1894, p. 375-386 ; du même, *Le Canon du N. T. : R. B.* 1903, p. 10-26 et 226-233 ; — J. Calès, *De la formation du Canon de l'A. T. : Etudes,* t. 98, p. 274 et ss. ; — de Glatigny, *Les commencements du Canon de l'A. T.*, 1906, Rome, Desclée ; — Jugie, *Hist. du Canon de l'A. T. dans l'Eglise grecque et l'Eglise russe,* 1909, Paris, Beauchesne ; — Chaine, *Le Canon des Livres Saints dans l'Eglise éthiopienne : Recherches de Science Religieuse,* 1914, p. 22-39 et *Rev. Bibliq.* 1901, p. 161-174 ; — Mainage, *Les origines du Canon chrétien de l'A. T.*, dans *Revue des Sciences Philosophiques et Théologiq.*, 1909, p. 262-293.

A propos du décret de Gélase « de libris recipiendis et non recipiendis » et des controverses récentes soulevées à son sujet, voir *Revue Bénédictine,* 1913, p. 187-207 et 315-333 ; — *Revue Bibliq.*, 1913, p. 602-608 ; — *Nouvelle Revue Théologique,* 1913, p. 60 et ss.

Q. — Il y a quelque temps, vous donniez votre avis sur cette habitude de certains prêtres de tenir à l'Elévation et l'hostie et le calice consacrés plusieurs minutes. Voudriez-vous me rappeler le nº ? Il m'arrive un vicaire qui reste ainsi les bras élevés assez longtemps. Je voudrais lui montrer votre avis.

R. — C'était dans le nº du 26 juin 1919, p. 911.

Q. — Un peu partout, on a offert des drapeaux aux anciens combattants, etc., etc. Beaucoup n'ont pas été bénits. L'*Ami* pourrait-il dire ce qu'il faut penser de la participation de ces drapeaux aux cérémonies du culte ?

R. — L'*Ami* a dit tout ce qu'il savait sur ladite question dans le nº du 14 août 1913, p. 691-3, et la législation du *Codex* n'a pas modifié la discipline d'alors. La règle générale est pour l'exclusion des drapeaux non bénits ; mais on peut presque toujours les tolérer, « quatenus absit omnino quilibet Ecclesiæ vel sacræ Liturgiæ contemptus. »

Q. — Je désire un exposé de la doctrine catholique pouvant convenir à des jeunes gens des grandes Ecoles, *Centrale* et *Polytechnique,* pour compléter les études religieuses déjà faites dans des collèges chrétiens.

R. — *Cours supérieur de Religion,* par l'abbé Prunel, vice-recteur de l'Institut cath. de Paris, 5 vol. in-8, Paris, Beauchesne ; — peut-être déjà *La Doctrine catholique,* de Boulenger, 3 vol. in-12, Lyon, Vitte, avec son *Manuel d'apologétique,* in-16 de 490 p., ibid. ; — ou *La Religion chrétienne,* de Petiteau, 3 vol. in-12, Angers, G. Grassin, 40, rue du Cornet.

Q. — Où trouver : 1º une *Vie* de sainte Marthe, et 2º une petite revue littéraire et de piété pour jeune fille de 16 à 20 ans de la campagne ?

R. — Ad I. Abbé Sagette, *Ste Marthe, sa vie, son histoire et son culte,* in-18 de v-564 p., chez Cassard, à Périgueux (1880) ; — une autre *Histoire,* par J. Véran, a paru en Avignon en 1868, in-12 de xvi-552 p., chez Seguin ; — 37 p. in-8 dans *Les amitiés de Jésus* du P. Ollivier (Paris, Lethielleux), qui cite des passages d'une *Sainte Marthe* de E. de Floirac, in-18 de 300 p., Paris, Douniol (1868).

Ad II. Qui veut nous l'indiquer ? Il rendrait grand service. Mais bien lire la question.

Q. — Quel auteur catholique pourrait-on consulter sur la conciliation de la foi et de la science au sujet de nos origines ?

R. — Guibert, *Les Origines,* 6e édit., in-8 de 450 p., 6 f. (en 1914), Paris, Letouzey ; — vient de paraître une nouvelle édition, refondue par l'abbé Senderens, de l'*Apologie scientifique de la foi chrétienne* de Duilhé de St-Projet, in-12 de 512 p., franco 9 f., à Toulouse, chez Privat, et à Paris, chez de Gigord.

Q. — Pourriez-vous me dire si S. Jérôme, S. Augustin et la *Somme* de S. Thomas ont été traduits en français et où je pourrais me les procurer ?

R. — Une trad. fr. des *Œuvres complètes de S. Aug.,* par Raulx et Poujoulat, en 17 vol. in-4º, a paru de 1865 à 1873 chez Guérin, à Bar-le-Duc. Une autre trad. par Péronne, accompagnée du texte latin et des notes de l'édit. bénédictine, en 34 vol. in-4º, chez Vivès de 1870 à 1879. — Chez Vivès aussi, la trad. fr. avec le texte latin des *Œuvres compl. de S. Jérôme,* par l'abbé Bareille, en 18 vol. gr. in-8, publiés de 1880 à 1885. — Chez Vivès toujours, la trad. fr. de la *Somme Théologique,* avec le texte latin et des notes, par Lachat, 16 vol. in-8 (1863-65) ; éd. latine-fr. avec des notes, par l'abbé Drioux, 15 vol. in-8 (1851-57), chez Eug. Belin ; item, par l'abbé Carmagnole, 20 vol. in-8 (1860-68), chez Sarlit. — Le fonds Vivès a été racheté par Roger et Chernoviz, 6, rue de la Salpêtrière, Paris 13e ; et les ouvrages dont vous parlez se trouvent assez souvent d'occasion.

Q. — Prière de signaler les ouvrages à consulter utilement pour traiter ce sujet de conférence : « Des Petits Prophètes : Nahum, Habacuc, Sophonie. Pour chacun d'eux, notions essentielles sur sa personne, sa vie, son œuvre, ses principales prédictions. »

R. — L'ouvrage classique à consulter sur les Petits Prophètes est celui de Van Hoonacker (Paris, Gabalda, dans la collection des *Etudes Bibliques* du P. Lagrange). Si vous ne pouvez l'avoir à votre disposition, utilisez, pour mieux comprendre et mieux interpréter votre texte biblique (dont il faut relever soigneusement les moindres indications), les articles du *Dict. de la Bible* de Vigouroux aux mots indiqués ; le *Dict. de Théologie* de Mangenot au mot *Habacuc ;* le *Man. Bibliq.* de Brassac, t. II, 2e partie, p. 326-334, et, pour l'interprétation du Cantique d'Habacuc, l'*Ami* 1914, p. 606-624.

Q. — « La lecture et l'étude de la Bible au point de vue de la sanctification personnelle du prêtre. Exposer quelles dispositions il faut y apporter, jusqu'à quel point on doit y être assidu et quels fruits on en peut retirer. » Telle est la conférence que j'ai à faire. Au secours !

R. — Prenez l'*Ami* 1902, p. 955-960 ; vous y trouverez le cadre de votre conférence et les idées principales qu'il conviendra d'y développer.

Inspirez-vous aussi de II Tim. III, 14-17 ; — S. Jean Chrysostome, 3e Homélie sur l'inscription des Actes des Apôtres ; — l'*Imitation de J.-C.,* liv. I, ch. V ; liv. IV, ch. XI ; — Lacordaire, *Lettres à un Jeune homme sur la vie chrétienne,* 2e Lettre, Du culte de Jésus-Christ dans les Ecritures ; — Mgr Lelong, *Le Saint Prêtre,* IXe Conférence ; — Hogan, *Les Etudes du Clergé,* chap. XIII, p. 483-549 (Paris, Lethielleux) ; — enfin et surtout des documents pontificaux : encyclique *Providentissimus* du 18 nov. 1893 ; lettre aux Frères Mineurs, 25 nov. 1898 ; lettre aux Evêques français sur les études ecclésiastiques, 8 sept. 1899 ; encyclique *Pascendi,* 8 sept. 1907 ; encyclique *Spiritus Paraclitus,* 15 sept. 1920.

Q. — Quels auteurs consulter pour la conférence suivante : « Le discours rapporté par S. Luc (VI, 17-23) étant le même que celui qu'on lit dans S. Mathieu (V, 1-12), comment expliquer les dissidences entre les deux textes évangéliques en ce qui touche au nombre, à l'ordre et au sens des béatitudes ? Les malédictions dont parle S. Luc (VI, 24-26) ont-elles été prononcées dans les mêmes circonstances ? »

R. — Tout d'abord, si vous ne voulez pas être arrêté par les difficultés qu'offrent à première vue les dissidences entre les deux textes de S. Mathieu et de S. Luc tant au point de vue du nombre qu'à celui de l'ordre et du sens des Béatitudes, il ne faut pas perdre de vue que les Evangélistes ont rédigé chacun une œuvre indépendante en utilisant le fonds commun de la matière évangélique d'après un plan particulier et pour des auditoires différents. Prenez d'autres discours de N.-S. conservés dans les Synoptiques et vous constaterez qu'à côté de similitudes nombreuses, il y a aussi

beaucoup de divergences de détails. Le premier point de votre conférence exige donc des considérations d'ordre général sur l'activité rédactionnelle de chaque évangéliste sans que cette activité ait pu nuire en quoi que ce soit à l'historicité *substantielle* des discours rapportés. Pour traiter ce point, vous pourrez vous inspirer de Mangenot, *Rev. du Cl. fr.*, 15 mars 1908, p. 717-726, et 15 avril 1909, p. 129-157, en tenant compte des observations faites judicieusement à ce propos dans l'*Ami* 1909, p. 125 et p. 757-764; — Levesque, *Quelques procédés littéraires de S. Mathieu : les Discours* (dont le Sermon sur la Montagne), dans *R. B.* janv. et juillet 1916, p. 5-22 et 387-405 (ces 2 articles ont été publiés en appendice dans le livre du même auteur, *Nos quatre Evangiles,* p. 273-347, Paris, Beauchesne).

Pour l'étude même du Sermon sur la Montagne, consultez les commentaires des Bibles de Dom Calmet, Fillion, Crampon ; le commentaire sur les Evangiles de Maldonat; les commentaires sur S. Mathieu et S. Luc du P. Knabenbauer dans le *Cursus Scripturæ Sacræ* des Jésuites (Paris, Lethielleux).

Comme travaux spéciaux sur ce sujet vous avez : S. Augustin, *De Sermone in Monte : P. L.* XXXIV, 1229-1308 ; — Mgr Ginoulhiac, *Le Sermon sur la Montagne,* in-12, Lyon, Vitte; — Chabot, *Paroles de Jésus sur la Montagne*, in-16 de VII-228 p., Paris, Beauchesne; — Sertillanges, *Le Sermon sur la Montagne,* in-12, Paris, Bloud; — Lebreton, *Le discours sur la Montagne et les Béatitudes* dans *Rev. pratiq. d'Apol.*, 15 juin 1919, t. XXVIII, p. 321-343. (Certains de ces commentaires sont surtout dogmatiques et homilétiques, et non purement exégétiques).

Q. — J'ai dans ma paroisse plusieurs fabriques de tissage et je voudrais établir une fête en l'honneur des tisseurs. Pourriez-vous m'indiquer le patron habituellement choisi par cette corporation ?

R. — Heureusement que nous savons par ailleurs qu'il s'agit de tissages de laine et de coton, non de toile. Les ouvriers qui tissent la laine invoquent comme patrons S. Louis, roi de France, et S. Blaise.

Q. — Ayant à traiter le sujet suivant en Ecriture Sainte : « Explication des deux livres des Machabées au point de vue *dogmatique, moral* et historique, » quels manuels consulter pour avoir quelque chose de net et de précis ?

R. — Knabenbauer, *Comm. in libr. Machabæorum,* in-8 de VIII-440 p., 17 f., Paris, Lethielleux, 1907 ; — Vigouroux, *Les Livres Saints et la Critique rationaliste,* t. IV, p. 613-668 ; — du même, *Dict. de la Bible,* v° *Machabées,* et *Livres des...*; — Touzard, *Les Machabées, une page d'héroïsme,* dans *L'Ecole,* 25 déc. 1914-16 juillet 1915 ; — Brassac, *Man. Biblique,* t. II, 1re Partie, p. 268-306 ; — si vous l'avez à votre disposition, mais avec certaines réserves, Schürer, *Geschichte des Judaïschen Volkes,* t. I.

La Vie d'union à Dieu et les moyens d'y arriver, *d'après les Grands Maîtres de la spiritualité,* par l'abbé Saudreau, 1er aumônier de la Maison-Mère du Bon-Pasteur. — **L'Etat mystique, et les faits extraordinaires de la vie spirituelle,** par le même. — Vol. in-12 de 400 et 380 p., à 7 f. 50 l'un (maj. compr.). — Angers, G. Grassin.

M. Saudreau donne une nouvelle édition, la 3e, de sa *Vie d'union à Dieu,* qui est bien le Manuel, non pas seulement le plus solide et le plus doctrinal de perfection chrétienne, mais surtout le plus pénétrant, le plus onctueux, le plus pressant, pour cette bonne et simple raison que d'un bout à l'autre de ce volume c'est le langage des Saints que l'on entend. M. Saudreau est un homme de Tradition ; il a passé plus de trente ans de sa vie à étudier la vie spirituelle dans ceux qui en sont pour nous les modèles et les Docteurs autorisés, dans les Saints; et c'est en remontant ainsi aux sources qu'il a non pas renouvelé son sujet, mais qu'il a eu l'air de le renouveler, en dégageant la vraie doctrine spirituelle de certaines notions étriquées et avares qui avaient fini par en voiler, aux yeux de beaucoup, la richesse et la grandeur et qui mettaient des limites fâcheuses et arbitraires à la munificence des dons divins. — Avant la Table des matières, on remarquera une *Table analytique* des principaux points de doctrine qui est extrêmement précieuse et pratique.

Dans la nouvelle édition de son autre ouvrage, M. Saudreau réunit cette fois en un seul volume deux livres qu'il avait jusqu'ici publiés séparément : 1° *l'Etat mystique,* sa nature et ses phases, et 2° *les faits extraordinaires de la vie spirituelle* (le second est en effet la suite et le complément du premier ; mais peut-être aussi la crise du papier est-elle pour quelque chose en cette fusion : il est sûr que ce volume, comme aussi la *Vie d'union à Dieu*, est d'une belle densité typographique ; mais, comme l'auteur est toujours la clarté même, nul ne songe à s'en plaindre). Les travaux de M. Saudreau font maintenant autorité partout; ils ont été traduits en italien, en espagnol, en anglais et en allemand ; et l'autre jour, feuilletant une fort docte Revue qui nous vient du Canada (de St-Hyacinthe), la *Revue Dominicaine* (octobre 1920), j'y lisais, dans un travail du P. Richer O. P. sur la renaissance de la mystique, cette note : — « Parmi les membres du clergé de nos jours qui se sont spécialement occupés de ces questions et qui en ont traité avec une haute compétence, il faut mettre *au premier rang* le chanoine Saudreau, dont les nombreux écrits se font remarquer par leur solidité doctrinale et leur caractère onctueux. Nous les recommandons à tous, mais tout spécialement aux prêtres qui exercent le ministère des âmes. »

La 5e édition des **Degrés de la vie spirituelle,** du même M. Saudreau, a paru l'an dernier, revue et augmentée, en 2 vol. très denses eux aussi de 320 et 284 p., 13 fr., Grassin éditeur.

CHAN. GONON. **La Halte sacerdotale.** *Douze Retraites du mois.* — In-16 de XIII-272 p., 7 f. 50, franco 8 f. — Libr. du Sacré-Cœur, 6, place Bellecour, à Lyon.

M. le chanoine Gonon a déjà prêché soixante-cinq retraites sacerdotales, et dans toutes les régions de France ; c'est la substance de ces grandes retraites qu'il a condensée sous forme de retraites du mois. Il expose des principes directeurs, des points précis de doctrine solide ; au lecteur de les mettre en œuvre en s'en faisant l'application personnelle. Volontairement M. Gonon a renoncé à tout éclat oratoire ; il n'en est que plus prenant. — Chaque Retraite comprend Méditation, Examen et Préparation à la mort. Sujets des retraites : le prêtre saint, recueilli (l'oraison), mortifié, surnaturel, dévot à Marie, au Sacré-Cœur, eucharistique, délicat, vrai, zélé, charitable, confiant. — Sous le titre du vol. on lit : *Première Série.* Que M. Gonon ne tarde pas à nous donner les suivantes.

Collection d'études religieuses et sociales, publiées par la Société d'Etudes religieuses ; Bruxelles et Paris.

La Société d'Etudes religieuses a débuté à Bruxelles après la guerre ; œuvre d'enseignement religieux et social, elle voulait, en deux brochures par mois, offrir aux penseurs de toute opinion l'exposé substantiel et clair de la doctrine chrétienne sur les questions importantes et actuelles.

Elle est aujourd'hui une Société internationale, sous la présidence d'honneur du cardinal Mercier et du card. Dubois. L'administration générale est à Bruxelles, 5, rue Leys ; des bureaux de vente et de renseignement

(Voir la suite p. 150).

38e ANNEE (4e SÉRIE) N° 29 18 AOUT 1921

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Chronique théologique

SOMMAIRE

I. Théologie fondamentale. — 1. Le roman apologétique de M. Labruyère. — 2. Mgr d'Hulst apologiste. — 3. Nouvelle édition des *Prælectiones* du P. Pesch, S. J. Le tome I. — 4. Les difficultés du traité *De Ecclesia*. — 5. Le *De Ecclesia* (tome I) du P. Michel d'Herbigny, S. J. — 6. *La Théologie du révélé*, par le même. — 7. Faut-il dire que la foi précède l'apologétique ?

II. Dogmatique spéciale. — 1. Un « Code » des vérités qui s'imposent à la foi est-il possible ? F. Cavallera. — 2. Les *Pages doctrinales* de M. Cristiani. — 3. Manuel de M. Sanda. — 4. Réédition des t. V et VI du P. Pesch. — 5. Opinion nouvelle sur l'essence du sacrifice de la Messe : la thèse de M. Lamiroy.

III. Une revue nouvelle : *Gregorianum*.

I. — Apologétique et Théologie fondamentale

1. Ouvrir une chronique théologique en rendant compte d'un roman n'est point chose banale ; M. Raymond Labruyère [1] nous donne aujourd'hui l'occasion de ce plaisir.

Marc Aubière est un jeune lieutenant de la Grande Guerre. En permission dans la famille d'un de ses amis, il y rencontre Geneviève. En elle son cœur trouvera l'idéal rêvé, son esprit la vérité dont il avait désespéré, son âme la foi qu'il avait méconnue. Chrétienne sincère et instruite, Geneviève, au cours d'une correspondance où son amour naissant la rend apôtre, ne reculera ni devant les arguments métaphysiques ni devant les citations précises. Sa prière, le rayonnement de sa pureté et de son amour, enfin la souffrance prépareront peu à peu l'âme de celui qu'elle aime et qui, mutilé, deviendra son mari, à une conversion complète et sincère.

Les caractères sont assez bien dessinés, mais l'intrigue est très légère ; l'analyse psychologique est juste, mais peu profonde ; l'argumentation apologétique est solide, mais forcément incomplète. Ce livre n'apprendra rien à nos confrères, mais il leur donnera quelques instants d'utile délassement ; et quand ils l'auront lu, ils s'empresseront de le mettre dans leur bibliothèque paroissiale, d'où il sortira pour faire grand bien à ses lectrices et même à ses lecteurs.

2. Pour parler à ses auditeurs de l'Université Catholique de Paris, pendant l'hiver 1918-1919, de Mgr d'Hulst apologiste, M. Bricout [1] a utilisé les Œuvres de l'éminent prélat et sa *Vie* par Mgr Baudrillart ; il a pu y joindre ses souvenirs personnels, car il vécut pendant 6 années, de 1891 à 1896, dans l'intimité de Mgr d'Hulst. Aussi son travail nous offre toutes les chances possibles d'exactitude. Il est formé pour la plus grande part des paroles mêmes de Mgr d'Hulst prises dans ses écrits les plus divers, et le fil qui les noue en un exposé synthétique représente, avec certitude presque toujours, leur enchaînement réel dans l'esprit de l'illustre Recteur.

Mgr d'Hulst était un orateur et surtout un écrivain remarquable ; comme savant, il fut un initiateur plutôt qu'un spécialiste, un excitateur plein d'amour pour l'Eglise plutôt qu'un guide intellectuel impeccablement sûr ; car le dévouement même qu'il avait pour son œuvre l'écrasait de labeur, et ne lui permit que rarement, sauf peut-être sur quelques points de philosophie, d'étudier jusqu'au fond beaucoup de questions difficiles, auxquelles, depuis sa mort surtout, la crise du modernisme a donné une importance singulière. Une mise au point était donc nécessaire. M. Br. l'a tentée : sa piété filiale ne l'a pas empêché de marquer, avec discrétion, mais aussi avec netteté, les points de détail assez nombreux qui demandent une interprétation bénigne ou même quelque légère retouche. Son livre constitue de la sorte une introduction doctrinale aux Œuvres de Mgr d'Hulst ; il a donné de sa pensée un résumé fidèle et critique, qui servira à l'intelligence et à l'utilisation des idées fécondes auxquelles avait consacré sa vie celui que Mgr Baunard nommait « le premier prêtre de France. »

Après nous avoir dit au chapitre I le bien et le mal que Mgr d'Hulst pensait de son temps, M. B. le présente en onze chapitres comme défenseur de la science, de l'âme humaine, du vrai Dieu, de la foi, des croyances, de la morale, de la piété, de la famille, du patronat, de l'Etat, et enfin de la civilisation, tels que le Christianisme les conçoit. « Quiconque se pénétrerait des enseignements du savant Recteur serait en quelque sorte immunisé contre les erreurs maîtresses de la philosophie ou de la critique contemporaines, » dit M. B., et il conclut en invitant ses lecteurs à se mettre à l'école de Mgr d'Hulst. Nous nous associons à ce vœu ;

[1] Raymond Labruyère, *La lumière du monde.* Préface de Mgr Baudrillart. Un vol. in-12 de VIII-251 p., 5 f. Paris, Letouzey, 1920.

[1] J. Bricout, *Mgr d'Hulst apologiste.* Un vol. in-8 de X-472 p. Paris, de Gigord, 1919.

le travail de ces « écoliers » de bonne volonté sera agréable et rapide s'ils prennent pour guide le manuel qu'a préparé pour eux M. B.

3. Le P. Christian Pesch, S. J., vient de donner une édition nouvelle du tome I de ses *Prælectiones dogmaticæ* [1], son ouvrage principal, celui qui a fondé sa réputation théologique. De ce grand travail en 9 volumes, l'auteur lui-même avait fait en 1913, en vue de l'enseignement dans les Grands Séminaires, un résumé en 4 volumes intitulé *Compendium theologiæ dogmaticæ*. Il entreprend maintenant une révision des *Prælectiones,* pour les tenir au courant des travaux parus récemment, et pour y donner plus de développement à des points qui lui paraissent avoir une importance particulière, comme il le dit lui-même dans une note préliminaire.

Ce tome I comprend : 1° une introduction à l'étude de la théologie dogmatique, et un aperçu de son histoire ; 2° le traité *De Christo legato divino,* précédé d'une étude critique sur la valeur historique des Evangiles ; 3° le traité *De Ecclesia ;* 4° le traité *De locis theologicis.* Rien sur la théodicée, la religion et la morale naturelles, qui sont supposées connues par la philosophie. Les pages que le R. P. consacre soit à l'étude de la valeur historique des Evangiles (p. 38-105), soit au commentaire des décisions de la Commission biblique relatives aux Evangiles *(Appendix,* p. 459-469), auraient pu et dû, pour un semblable motif, être supprimées et renvoyées au cours d'Ecriture Sainte auquel elles appartiennent de droit. Ce cours existe maintenant partout, et il est distinct du cours de théologie dogmatique.

Les changements apportés par cette édition aux précédentes ne modifient pas la physionomie de l'ouvrage ; le nombre des nos est resté le même ; celui des pages a augmenté, mais (du moins dans ce tome I) cela tient surtout à une disposition typographique moins serrée. Parmi les additions, nous avons remarqué, outre l'appendice mentionné ci-dessus, quelques notes entièrement nouvelles, et d'autres en plus grand nombre, allongées par des indications bibliographiques concernant des travaux récents. — C'est quelque chose, mais nous avouons que, dans ce premier traité particulièrement, où tant de discussions critiques bouleversent sans cesse le terrain sur lequel l'apologétique catholique doit construire, nous nous attendions à un rajeunissement plus radical. Du moins trouvera-t-on là un fond doctrinal solide, témoignant d'un conservatisme intelligent et averti, et donnant l'impression d'un sage éclectisme. Ces qualités sont précisément celles qui conviennent à des « leçons de théologie dogmatique » destinées à des étudiants.

4. Parmi les difficultés que rencontre le théologien dans l'exposé de la doctrine catholique, celles que lui réserve le traité *De Ecclesia* sont d'une nature particulière. Là, point de notions philosophiques très ardues ; point même de problèmes historiques très épineux, car les principes de solution en ont été donnés dans le *De Religione revelata ;* mais par contre, il est presque impossible d'assurer d'une façon satisfaisante le développement logique de la pensée dans l'assemblage de thèses qui constituent ce traité.

C'est qu'en réalité il n'y a pas *un* traité *De Ecclesia ;* il y en a *deux.*

Si on les distinguait dans l'enseignement, le premier devrait être purement apologétique. Il se placerait logiquement après la démonstration de la mission divine (non de la personnalité divine, ce qui est fort différent) du Christ ; il montrerait que la doctrine révélée de Dieu par le Christ a été confiée non à un livre, comme le veulent les protestants orthodoxes, mais à une société vivante ; il déterminerait les caractères de cette société telle que le Christ l'a fondée, et l'identifierait avec l'Eglise catholique romaine, à l'exclusion des autres religions qui se disent chrétiennes ; il conclurait enfin à la nécessité de croire à l'enseignement authentique de cette Eglise tel qu'elle nous le présente dans l'Ecriture et la Tradition commentées par elle.

Ayant ainsi amené son disciple à admettre comme garanti par l'autorité divine tout ce que l'Eglise enseigne, le théologien lui présenterait chacun des dogmes ; parmi ceux-ci viendraient à leur rang la personnalité divine du Christ, la valeur divine de ses mérites, la réalité de la vie divine qu'il communique, dans l'Eglise et par l'Eglise, aux âmes qui se livrent à lui. Et ce serait alors, après le traité *De Verbo Incarnato,* parallèlement au traité *De Gratia* et avant le traité *De Sacramentis,* la place du traité dogmatique *De Ecclesia,* dont le but essentiel serait de montrer l'Eglise comme la continuatrice sur la terre de toute l'œuvre du Christ, notamment de son œuvre sanctificatrice ; on reprendrait là le point de vue de l'Apôtre qui fait de l'Eglise visible un organisme hiérarchisé, dépositaire de la vie du Christ, et chargé de répandre et d'entretenir cette vie, par la prédication de la vérité, sans doute, mais en vue de la sanctification des fidèles, pour assurer l'accroissement progressif du « corps mystique » du Christ. Le traité de l'Eglise, envisagé de la sorte, ne serait que l'aspect social d'une doctrine dont le traité de la grâce est l'aspect individuel et psychologique. Et ce traité serait proprement dogmatique, parce qu'il prendrait pour point de départ non point des vérités de l'ordre naturel, mais des dogmes révélés : Trinité, Incarnation de la seconde Personne, Rédemption, élévation de l'homme à l'ordre strictement surnaturel, etc., dogmes que la raison ne démontre pas, que la foi accepte, qui ne relèvent donc pas de la science apologétique : car celle-ci précède la foi et doit rationnellement la préparer et la justifier.

Puisqu'il devrait y avoir deux traités de l'Eglise, l'un apologétique, l'autre dogmatique, pourquoi

[1] *Prælectiones dogmaticæ.* Tomus I, *Institutiones propædeuticæ ad Sacram Theologiam.* 1 vol. gr. in-8 de xxvi-482 p. ; prix, broché, 13 m. 60. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1915.

donc les théologiens ne les séparent-ils point ? C'est que les questions abordées dans ces deux traités (en d'autres termes, leur *objet matériel)* seraient à peu près identiques ; les thèses amorcées dans le traité apologétique devraient être reprises, développées, approfondies dans le traité dogmatique. Montrons ce fait par un exemple.

Les paroles de Jésus au premier des Apôtres : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise... etc., » ces paroles, si on les étudie en apologétique, alors qu'on sait seulement de Jésus qu'il est un envoyé divin et le Christ-Messie, peuvent prouver l'intention de Jésus de fonder une société hiérarchisée sous un seul chef et fidèle à sa mission jusqu'à la fin malgré tous les obstacles ; mais l'apologiste, qui, en bonne méthode, ne doit pas dans ses raisonnements s'appuyer sur les données de la foi, aurait de la peine à établir solidement sur ce texte l'infaillibilité personnelle du Pape enseignant *ex cathedra*. Survient le théologien : il sait, lui, que le Christ est Dieu, et que l'Ecriture est inspirée ; que chaque indication du texte est à prendre en son sens plein et absolu ; pour fixer ce sens et en garantir l'exactitude, il a une règle sûre et infaillible : l'interprétation de la tradition et l'enseignement de l'Eglise vivante ; il dispose ainsi de lumières que n'avait pas l'apologiste, et qui lui permettent d'apercevoir, dans ce texte, un sens qui s'y trouve réellement. Ce sens, l'apologiste pouvait le conjecturer avec plus ou moins de probabilité ; mais lui, le théologien, il l'affirme avec une entière certitude, parce qu'il lit la parole de Jésus sans hésitation, au grand jour de la foi.

Or la plupart des thèses auxquelles touche le traité apologétique *De Ecclesia* sont dans le même cas. Le traité théologique *De Ecclesia,* s'il était étudié à part, devrait donc revenir sur le dessin tracé en apologétique, pour en accentuer les traits, les préciser, les coordonner, les compléter par d'autres. En séparant les deux traités, on se condamnerait donc à des redites matérielles presque continuelles, à des renvois incessants à ce qui doit être dit plus tard ou à ce qui a été dit précédemment. Une bonne pédagogie commandait d'éviter ces inconvénients, du moins dans les manuels élémentaires, et de réunir les deux traités en un seul.

Ce fut le traité dogmatique qu'on ramena au traité apologétique, et qu'on s'efforça d'y incorporer. Du moment qu'il fallait faire la fusion, c'était la seule manière de l'accomplir. Car la science apologétique ne peut absolument pas se refuser à dire à son disciple, qui croit à la mission divine de Jésus, où il pourra trouver aujourd'hui avec certitude une doctrine enseignée il y a bientôt 2000 ans. On s'est donc mis à rattacher tant bien que mal les enseignements du dogme sur l'Eglise aux arguments de la démonstration apologétique. Du reste, il eût été bien plus illogique de laisser en suspens la science apologétique jusqu'au traité dogmatique de l'Eglise, et d'accoler à celui-ci des raisonnements et des discussions qui sont superflus pour celui qui, par hypothèse, étudie non plus la crédibilité, mais le contenu de la révélation.

C'est ainsi qu'est venu se placer en apologétique notre traité *De Ecclesia,* traité hybride, dont la démonstration est tantôt purement critique, tantôt proprement théologique, le plus souvent composite, et dont l'agencement synthétique n'est jamais tout à fait satisfaisant, parce que la démonstration apologétique est obligée d'enchaîner les thèses dans un ordre différent de celui qu'exigerait l'exposé théologique. Presque tous les auteurs demandent à la théologie de faire les sacrifices nécessaires à l'unité du plan, de se laisser fragmenter et placer en appendice à la fin des thèses apologétiques ; telles sont ces notes isolées que le P. Pesch a insérées dans le volume mentionné ci-dessus, en les décorant du titre de *Scholion dogmaticum*. Il n'est pas surprenant qu'étudiée dans des conditions aussi défavorables, la *théologie* de l'Eglise, telle que la comprenaient S. Paul et S. Augustin, soit en général mal connue et peu prêchée de nos jours.

5. Ces réflexions permettent de deviner avec quel intérêt nous avons ouvert le 1er volume du traité de l'Eglise que publie le P. d'Herbigny, sous le titre attirant de THEOLOGICA DE ECCLESIA [1]. A défaut du traité théologique *De Ecclesia,* dont les éléments essentiels semblent devoir se grouper à la fin du second volume, nous avons du moins pu admirer une œuvre originale et puissante, qui s'impose à l'attention de tous, et dont l'influence ne manquera pas de se faire sentir même dans les manuels élémentaires et dans l'enseignement des Grands Séminaires.

Ce traité reste apologétique. Il suppose une théodicée et une morale rationnelle, une démonstration du caractère messianique de Jésus et une connaissance au moins rudimentaire des conditions dans lesquelles l'Eglise vit aujourd'hui (p. 6). Les raisonnements visent l'incrédule en marche vers la foi. Ils visent aussi nos frères séparés, et spécialement les schismatiques d'Orient (on sait que le P. d'Herbigny suit de près la pensée des Orientaux, et qu'il est l'auteur du livre célèbre : *Un Newman russe : Wladimir Soloviev).* Ils visent surtout les étudiants en théologie : ce sont des croyants et le maître peut leur demander, tantôt de faire de la science apologétique, tantôt de se rendre compte des données de leur foi. Et c'est ce qui permet à notre auteur de prendre assez allégrement son parti des inconvénients inhérents au point de vue qu'il adopte : « *Etsi ergo valor singularum thesium dogmaticus forte nonnisi post integram fidem de Ecclesiæ auctoritate totaliter refulgeat (i. e. relegenti hunc tractatum post fidem), utilius tamen ad studium sicut in vita reali consociabuntur elementa apologetica et dogmatica* » (p. 8).

L'œuvre étant située dans le champ des études

[1] THEOLOGICA DE ECCLESIA, auctore Mich. d'Herbigny. S. J. I. *De Deo universos evocante ad sui regni vitam, seu De Institutione Ecclesiæ primæva*. Ed. 2a. Un vol. gr. in-8 de 280 p., 12 fr. Paris, Beauchesne, 1920.

théologiques, voyons maintenant ses mérites propres.

Le P. d'H. nous déclare qu'il a voulu offrir un instrument de travail vraiment utile aux étudiants et aux prêtres ; il a donc donné à ses idées le développement nécessaire, et fourni, non seulement les références, mais les textes qui appuient ses preuves. Un *compendium*, dit-il avec raison, doit se suffire à lui-même, et ne pas obliger le lecteur à fouiller sans cesse la Bible et la Patrologie de Migne, qu'il n'a pas toujours à sa disposition.

Il a voulu, de plus, adapter son travail aux nécessités de l'apostolat près des Orientaux schismatiques ; il s'est donc appliqué à bien connaître leurs doctrines, n'hésitant pas devant les citations précises ; il a pris soin de ne point les rebuter par des manques de courtoisie ou de charité, et s'est efforcé de dissiper les préjugés qu'il apercevait des deux côtés de la barricade (p. 8, 11).

Il a voulu enfin que sa démonstration apologétique tînt compte des difficultés les plus récentes et en donnât de véritables éclaircissements.

A en juger par le premier volume, c'est cette dernière ambition que le P. d'H. a le mieux réalisée. Pour la controverse avec les Orientaux on trouve peu de renseignements ; car ici les schismatiques sont d'accord avec les catholiques, et pourraient se mettre à l'école du P. d'H., selon la remarque d'un professeur « orthodoxe » de Czernovitz (p. 8). Quelle que soit l'estime que les étudiants vouent à leur manuel, ils auraient tort de s'en rapporter à lui toute leur vie, car le champ de bataille apologétique se déplace sans cesse ; et le traité du P. d'H. subira donc assez vite le sort commun, tant sont mouvantes les opinions « critiques » sur la date et l'interprétation des écrits du Nouveau Testament. Mais relativement aux positions actuelles des adversaires, nous ne voyons pas qu'on puisse offrir aux étudiants de théologie une « mise au point » de la controverse catholique aussi minutieuse, aussi complète, aussi exacte que le présent travail.

Il s'agit là de la vie primitive de l'Eglise. Dans le milieu juif, qui attendait le royaume de Dieu (royaume sur lequel le P. d'H. nous donne une étude excellente, thèse I), l'Eglise apparaît ; elle se présente comme la réalisation de ce royaume prédit et espéré (th. II) ; cette Eglise, Jésus l'a fondée (th. III), et sa fin est la sanctification de tous les hommes (th. IV). — De cette dernière thèse, l'auteur, dans une seconde section, déduit les qualités qui appartiennent en propre à l'Eglise : perpétuité, visibilité, relation au Christ dont elle est le Corps mystique, indépendance, nécessité, surnaturalité (thèses V-IX). — La 3e section démontre que Jésus a institué dans son Eglise une hiérarchie basée sur l'autorité des 12 apôtres et sur la primauté de S. Pierre (thèses X-XVI).

Qu'il soit permis maintenant de marquer quelques *desiderata* à propos de ce beau travail. — La concision est une qualité louable : mais ni elle, ni la syntaxe latine n'exigeaient ces violentes inversions, ces perpétuels enchevêtrements de termes qui rendent la lecture vraiment pénible. La clarté n'est pas un moindre mérite : mais elle non plus ne gagne rien à cette multiplication excessive de numéros et de lettres, ni à ces changements subits (et répétés parfois dans une même ligne) de caractères d'impression ; tant de divisions et subdivisions, tant d'artifices de typographie rebutent plus qu'ils ne sollicitent l'attention. Enfin, puisque ce 1er vol. est publié séparément, il devrait avoir sa table des matières et une explication des abréviations employées. — Il nous semble juste de suspendre quelques autres remarques critiques relatives à la méthode ou à la doctrine jusqu'après l'apparition du second volume. S'il a la même valeur que le premier, le P. d'H. aura mérité la reconnaissance non seulement de ses étudiants ou des professeurs de théologie des Grands Séminaires, mais de tous les catholiques.

6. Le titre donné par le P. d'Herbigny à son *De Ecclesia* est long et complexe ; ce n'est l'effet ni du hasard ni d'une négligence, mais d'une intention réfléchie :

« Quel avantage, si pour chaque traité le titre même mettait en relief son objet, proprement théologique ! Il caractériserait ce que chacun d'eux précise dans ce grand *De Deo* qui constitue toute la théologie, le point de vue spécial d'où chaque traité regarde l'objet unique pour l'étude scientifique du Dieu révélé. »

Ainsi parle le P. d'Herbigny dans un autre volume tout récent [1], qu'il destine aux jeunes clercs sur le point d'aborder les études théologiques, et aux laïques instruits et réfléchis, préoccupés de savoir ce que peut bien enseigner, pendant de longues années, un professeur de théologie à ses étudiants. Nous avons donc là une sorte d'introduction à l'étude de la théologie.

Dans la Ire partie, on nous dit « ce que suppose la théologie. » C'est d'abord une philosophie saine, capable de conduire à la connaissance de l'existence de Dieu et des devoirs qui constituent la « religion naturelle » ; c'est ensuite la foi à l'autorité du Dieu révélateur ; c'est enfin une apologétique. Nous reviendrons bientôt sur ce qui est dit de ces deux dernières.

La IIe partie nous explique « ce que la théologie étudie. » Après avoir écarté l'agnosticisme des protestants libéraux, le « fixisme » des Orthodoxes d'Orient, et le rationalisme ou le semi-rationalisme d'Hermès et des Modernistes, qui tous dénaturent la vraie notion de la théologie, le P. d'H. nous expose celle-ci, telle que la conçoit le catholicisme. La théologie doit « coordonner les aspects du révélé, fixer ses rapports avec la connaissance naturelle, essayer de préparer dès maintenant la contemplation consommée de l'éternité, malgré la distance toujours infinie progresser réellement vers la simplicité si riche de la vérité divine » (p. 158).

[1] *La Théologie du révélé. Ce qu'elle suppose. Ce qu'elle étudie. Par quels degrés.* (Introduction générale), par M. d'Herbigny, S. J. Un vol. in-16 de xi-378 p. 12 f. Paris, Beauchesne, 1921.

« A la lettre la théologie mérite la définition d'Augustin : *Fides quærens intellectum* » ; le théologien « doit être un *croyant aspirant à la contemplation* » (p. 162), et s'y disposant par l'étude, selon le précepte de S. Augustin : « *Intellectum valde ama* » (p. 163). La sainteté de la vie n'est pas moins indispensable que le travail intellectuel au succès des études du théologien et au progrès de la science théologique. Quant à l'objet propre de la théologie, c'est « l'étude de la vie divine, » soit en Dieu même, soit dans les communications qu'il en a données à ses créatures. La dogmatique apparaît donc comme la « théologie » par excellence ; mais la morale, qui s'efforce de « préserver de mort la vie divine dans les âmes » (p. 265), l'ascétique et la mystique, qui veulent favoriser la croissance et le plein épanouissement de cette vie divine, méritent le nom de « sciences théologiques. » Cette 2e partie se termine par deux tableaux, suivant l'ordre ontologique et suivant l'ordre logique, qui dénomment et groupent les divers traités de façon à mettre en relief cette unité interne de la théologie qui lui vient de son objet unique.

Tout enseignement a ses degrés. La division qui prévaut actuellement et qui est fondée en raison distingue : l'enseignement primaire, qui « se caractérise surtout par la réceptivité, » qui « n'insiste pas sur les *comment* et les *pourquoi*, » qui « énonce ce qui est, » qui « affirme » (p. 281) ; l'enseignement secondaire, qui « retranche ce qu'avaient d'excessif les affirmations du primaire, » qui « agence et combine », en montrant leurs liens internes, « les données éparses que le primaire affirmait sans les coordonner, » qui apprend « à discerner partout les antécédents et les conséquents, » qui développe les « facultés de réflexion et de jugement, » et rend ainsi « plus homme » (p. 282) ; enfin l'enseignement supérieur, qui provoque l'effort personnel tendant non plus seulement à s'assimiler, à comprendre, à utiliser, à exprimer le trésor de science commun à toute l'humanité, mais à l'accroître par des recherches méthodiques conduisant à des inventions nouvelles. — La IIIe partie nous montre comment l'enseignement de la théologie peut et doit exister à ces degrés divers. Le catéchisme constitue l'enseignement primaire de la théologie ; le P. d'H. donne à ce propos, non pas des recettes pratiques, mais de lumineux avis sur le but que les catéchistes doivent poursuivre. Il fait de même à l'égard des professeurs de Grands Séminaires, chargés principalement de l'enseignement secondaire de la théologie ; c'est, du reste, le seul enseignement théologique bien organisé, en pays de langue française et même un peu partout : aussi il suffit à son but, tandis que l'enseignement primaire du catéchisme donne lieu à beaucoup de *desiderata,* soit dans les paroisses, soit dans les collèges. Quant à l'enseignement supérieur, représenté surtout par les Facultés de théologie, il n'a pu jusqu'ici répondre à son idéal, du moins en France. Ce n'est pas qu'il manque de travailleurs compétents et pleins d'initiative ni d'organes de publicité ; ce qui lui fait défaut, ce sont les ressources appropriées et les étudiants. Sur ce dernier point, le P. d'H. s'exprime avec une franchise un peu rude :

« L'Eglise veut des Docteurs en théologie. Ne lui donnez pas seulement de bons ouvriers ; elle attend aussi des techniciens... L'esprit égalitaire pénètre mal à propos même parmi ceux qui le combattent passionnément, et parfois à tort, sur d'autres terrains. C'est lui qui veut imposer une formation identique à toutes les intelligences... L'Eglise et les Pontifes ne mesurent point ainsi.

« Les talents confiés par le Maître varient de un à cinq. Or l'évêque ou le supérieur régulier, qui, ne pouvant élever tous ses subordonnés au niveau cinq, voudrait les rabaisser tous au niveau un, celui qui, par un faux égalitarisme, enfouirait la compétence cinq à l'étiage des incompétences, quel jugement devrait-il attendre du Père de famille ? Lourde responsabilité pour la hiérarchie !

« Voici trente séminaristes, par exemple, que Dieu lui confie. Beaucoup, seize, par ex., ne peuvent dépasser le rendement 1 ; mais huit, en bonnes conditions, produiraient chacun 4, et les six meilleurs chacun 10. Le résultat serait donc : 16 + 32 + 60 = 108. De quel droit limiter le rendement à 1 par tête, à 16 + 14 = 30, au lieu de 108 ? Et quel détriment pour les âmes !

« Cette responsabilité de la hiérarchie doit lui attirer des prières nombreuses des fidèles et des clercs... Les décisions à prendre embarrasseront souvent les Supérieurs. Ils doivent combiner bien des éléments : la formation spirituelle de leurs subordonnés et leur sanctification d'abord, puis leur développement intellectuel ; calculer les nécessités immédiates d'un diocèse et le rendement plus éloigné, mais plus étendu, d'un placement qui prolonge les études. Personne ne doit juger son propre Supérieur ni se plaindre de lui ; les plus gémissants sont ordinairement ceux que les meilleures raisons écartent des études supérieures. Mais dans l'ensemble l'attitude de l'Eglise et de son Droit Canon sanctionne les appels de Mgr d'Hulst, puis... ceux des autres Recteurs d'Instituts Catholiques, pour que chaque évêque s'applique à former dans son clergé une élite de doctrine comme de piété, un groupe de Docteurs en théologie. » (P. 344-347).

Dans une préface fort louangeuse qu'il a donnée à ce livre, le cardinal Mercier déclare : « L'auteur... est un remueur d'idées. » On en a la preuve dans les lignes qui précèdent. Il ajoute qu'il a lu le livre « avec un intérêt soutenu » et qu'il en a apprécié grandement, le « cachet d'originalité » et le « souffle d'apostolat. » Tous les lecteurs seront du même avis : il est à souhaiter qu'ils soient nombreux non seulement parmi les laïques ou les jeunes séminaristes, mais également dans le clergé. Le P. d'H. a pensé à ses frères dans le sacerdoce, puisque à la première page de son livre on lit cette dédicace :

« A un jeune curé de campagne, l'abbé A. H. — Votre piété toujours questionnante fut la vraie mère de ce volume. »

7. Quand on remue vigoureusement des idées, on risque de les voir ne pas retomber toutes exactement en bonne place. Cet accident ne serait-il pas arrivé à propos des relations que le P. d'H. établit entre l'apologétique et la foi ? On a vu plus haut qu'il traite de la foi d'abord, de l'apologétique ensuite. Et dans l'explication qu'il donne de cet ordre un peu surprenant, on rencontre bien des

assertions qu'il faut, soit interpréter bénignement en tenant compte d'autres passages, soit n'admettre que *cum grano salis.*

Sur le côté humain de la foi, sur la psychologie de l'acte de foi (nos 35-52), la position prise par le P. d'H. nous paraît la meilleure : l'intelligence humaine, n'ayant pas l'évidence de la vérité révélée, est déterminée à l'assentiment par une intervention libre de la volonté agissant sous l'influence de la grâce. Le motif pour lequel on admet tel dogme particulier, c'est qu'on « adhère » à l'autorité de Dieu. Cette adhésion est l'élément formel de l'acte de foi : sans lui, la foi ne se conçoit plus, elle n'existe plus. M. d'H. a donc raison d'y attacher une grande importance.

Mais n'a-t-il pas trop isolé cette adhésion, qui n'est qu'un des aspects de l'acte unique et complexe de foi? Il semble en faire un acte spécial et distinct, par lequel on admet d'avance « tout ce qu'il a plu *ou plairait* » à Dieu de révéler : c'est une « profession générale de foi, » un « assentiment général à la Vérité première » (p. 70). On peut l'exprimer dans cette formule :

« Je suis résolu à recevoir pour vrai, si incontrôlable qu'il puisse être, tout ce qu'il a plu, tout ce qu'il plaît et plairait à l'autorité divine de révéler. » (P. 66).

Cette « attitude primordiale de foi » relève du « vouloir » (p. 70); elle « exprime formellement une résolution de la volonté » (p. 66). Il appartient à l'intelligence d'opérer « une répartition de l'autorité divine sur la diversité des objets matériels » (p. 55), de détailler dans les énoncés dogmatiques toutes les réalités que contenait « cet implicite de [la] foi » (p. 71); trouver un critère qui « discerne et garantit les explicitations légitimes » constituera « l'objet propre de l'apologétique » (p. 71). Et entre ces différents actes, il y a non seulement distinction logique, mais succession chronologique, tellement que la démonstration apologétique ne « *peut commencer* » que pour celui qui a fait « profession générale de foi » (p. 70), en qui « une foi générale au Révélé ou au Révélateur *préexiste* » (p. 80). C'est pourquoi il est traité de la foi avant l'apologétique.

Le P. d'H., nous l'avons rappelé, s'intéresse beaucoup à l'état d'âme des schismatiques d'Orient. Ne serait-ce pas en songeant à eux qu'il s'est formé cette théorie sur le rôle de l'apologétique? (Cf. p. 115-117). C'est bien, en tout cas, leur psychologie qui est décrite. Ils ont donné à Dieu, et même au Christ, et même à l'Eglise (pourvu qu'on ne spécifie pas « à l'Eglise catholique romaine ») une adhésion générale de foi, en croyant les dogmes révélés qui nous sont communs avec eux. Il s'agit de les amener à croire les autres dogmes révélés qu'ils ignorent ou rejettent de bonne foi ; *l'apologétique qui s'adresse à eux* consistera à leur montrer le critère (Eglise vivante) qui permet de reconnaître tous les dogmes, de « déceler la présence » (du *Filioque,* par exemple) « dans le bloc garanti par Dieu » (p. 55), d'opérer la « répartition de l'autorité divine sur les objets matériels » (p. 54) de la foi. Cette démonstration faite, ils devront, ou renier toute foi, ou accepter les dogmes qu'ils rejetaient à tort, et le P. d'H. les accule avec vigueur à cette alternative. Et tout ceci est fort bien.

Mais est-ce là l'apologétique ? Et surtout est-ce toute l'apologétique? Ne serait-ce pas plutôt à la fois une apologie de certains dogmes, qui relève de la théologie positive et polémique, et une partie seulement de l'apologétique, savoir, celle qui établit l'autorité de certains lieux théologiques, et qui déduit toutes les conséquences doctrinales du traité *De Ecclesia?*

Si l'on veut garder aux termes le sens consacré par l'usage, l'apologétique n'est pas à proprement parler un art, mais une science ; elle n'est pas l'art d'amener une âme déterminée à la foi ; elle n'est pas l'apostolat ; mais elle est une science qui a pour but la démonstration de la possibilité, de la légitimité, de l'obligation de croire la doctrine proposée par l'Eglise, parce que cette doctrine a été effectivement révélée par Dieu. La connaissance de cette science est utile et nécessaire à l'apôtre, qui doit s'en inspirer pour amener à la foi. Mais la foi n'est pas strictement la conclusion de l'apologétique ; la foi est son but éloigné, loin d'être sa condition indispensable. Plus aisément perceptibles pour celui qui, ayant déjà la foi, s'est familiarisé avec certaines d'entre elles, les preuves apologétiques ont toutefois leur valeur propre pour la raison de celui qui ne croit pas encore.

Et c'est pourquoi les propositions suivantes, discutables déjà si l'on admet la notion de l'apologétique que propose M. d'H., appellent des réserves expresses si l'on garde de l'apologétique l'idée communément reçue :

La « démonstration de crédibilité et de crédentité [est] *inefficace évidemment* pour celui qui se refuse à vouloir l'attitude primordiale de foi. » (P. 70. Cf. p. 77).

La démonstration de la crédibilité et de la crédentité de la révélation est parfaitement efficace dans son ordre : elle est concluante ; elle doit aboutir et elle aboutit à la certitude du fait de la révélation, à celle de la légitimité et de l'obligation de la foi. Quant à savoir si tel homme en particulier obéira ou non au devoir de croire qui lui est ainsi clairement montré, c'est l'affaire de sa conscience qu'aideront les conseils et la prière de ses amis : ce n'est plus l'objet de la « démonstration » apologétique. Et cette vue suffisamment claire du devoir qui s'impose est certainement compatible dans une âme avec la résolution de ne pas l'accomplir, quoi que semble en dire notre auteur (p. 84) : « Aucune logique ne m'imposera la volonté de dire : Donc je crois. *Ni même, tant que je refuse ma soumission à Dieu : Donc je dois croire...* »

Il faudrait certainement aussi une très grande bienveillance d'interprétation pour entendre, dans un sens admissible, deux passages au moins où

M. d'H., avec quelques précautions, applique aux miracles et aux prophéties certaine théorie sur « les yeux de la foi », rendue célèbre par son confrère le regretté P. Rousselot, et où il nous déclare que les signes divins restent « livre clos », perdent « leur valeur intelligible » pour celui qui les examinerait sans avoir la volonté de croire, « la disposition générale de foi ».

« Que servent les signes à qui n'en possède pas la clef ? Les saccades de l'alphabet Morse, à qui ignore leur déchiffrement, visuel ou auditif, et même l'existence de la télégraphie ? Il faut une oreille exercée pour interpréter au passage un message de sans-fil, il faut la connaissance générale d'une langue pour comprendre les phrases particulières écrites ou parlées. *De même il faut la clef des signes divins pour en discerner la valeur.* Cette clef manque, tant que la disposition générale de foi n'a pas été délibérément adoptée. (P. 79). — L'action divine, providentielle..., devient d'autant plus significative et révélatrice qu'une âme se fait plus docile et prête plus d'attention à en mieux saisir les nuances. Mais sans la disposition fondamentale de soumission, sans l'hommage de la docilité envers l'Intelligence suprême, cette action, même soulignée par des prodiges, reste livre clos ; les combinaisons intentionnelles de cette Intelligence, qui signifie ses pensées à d'autres intelligences, perdent pour l'insoumis leur valeur intelligible. » (P. 81).

Sans insister sur la notion du dogme qu'impliquerait cette dernière incise, rappelons simplement que le Concile du Vatican attribue aux miracles et aux prophéties une force démonstrative fort claire *(luculenter)*; il ne suppose pas qu'ils soient pour personne un « livre clos », ni qu'il faille, soit « une oreille exercée », soit « une clef... pour [en] discerner la valeur » : miracles et prophéties sont en effet « *divinæ revelationis signa certissima et omnium intelligentiæ accommodata* » ; et parmi eux l'argument apologétique constitué par l'existence même de l'Eglise est un *signe* élevé parmi les nations, dont même les incroyants *(qui nondum crediderunt)* peuvent entendre l'appel. (Denz., nos 1790, 1794).

Certes, par les remarques critiques qui précèdent, nous n'entendons pas mettre en cause les convictions du P. d'H. ; le Concile du Vatican est sa règle comme la nôtre ; il n'ignore pas les points de doctrine que nous lui opposons, et les rappelle lui-même en d'autres passages de son ouvrage. Toutefois la notion qu'il nous donne de l'apologétique nous semble trop personnelle ; à notre avis, elle n'est pas suffisamment compréhensive. Il a été amené par elle à renverser les rôles de l'apologétique et de la foi ; le plan et une partie des développements de son livre en ont souffert.

Mais pour ces quelques pages faibles et discutables, que d'autres pleines et brillantes, toutes débordantes d'esprit surnaturel, où se déploient, avec la compétence de l'auteur, les qualités d'un style rapide, imagé, plein de verve ! Et comme on regrette d'être obligé, dans un compte rendu critique, de donner plus de place à l'expression de menues réserves de détail qu'à celle d'une estime sincère et si justifiée pour l'ensemble de l'œuvre !

II. — Théologie dogmatique

1. Que de fois nos confrères occupés au ministère paroissial ont exprimé le vœu d'avoir une sorte de manuel qui leur donne un énoncé de toutes les vérités qui sont de foi pour un catholique, et d'elles seules ! Quand les théologiens leur répondent que ce n'est pas là une chose si simple, ils s'étonnent, et pour un peu se scandaliseraient.

Ce sont pourtant les théologiens qui ont raison. Notre-Seigneur en révélant la vérité surnaturelle, ne l'a pas figée dans un code aux formules tranchantes ; et c'est l'erreur des protestants d'avoir cru que la Bible seule devait être leur règle de foi. Notre-Seigneur a été le « prophète », le révélateur, par sa vie au moins autant que par ses paroles ; il les a confiées, non à un livre, mais à une Eglise vivante qui garde ce dépôt, le médite, le prêche, l'interprète infailliblement : son autorité vivante est *la règle* de notre foi. Quant au contenu de cette foi, sa détermination précise, en formules nettes, n'est point achevée, et ne le sera vraisemblablement jamais. Il suffit, pour s'en convaincre, de se souvenir que toutes les vérités contenues dans l'Ecriture Sainte, Ancien et Nouveau Testament, sont de foi ; or les passages dont l'Eglise a donné une interprétation infaillible sont relativement très rares. Quant aux autres, pour un certain nombre de textes clairs, combien y en a-t-il dont l'exégèse est hérissée de difficultés, et dont l'interprétation traditionnelle est flottante ! De même, toutes les vérités contenues dans l'enseignement traditionnel de l'Eglise sont de foi. Mais le moindre étudiant de théologie sait combien il est difficile de déterminer les frontières de la vérité révélée au milieu des opinions particulières des Pères et des conflits des théologiens. Tous les manuels s'efforcent de dégager et de formuler dans des thèses ces vérités révélées, dont ils cherchent à établir l'origine divine et l'appartenance à l'enseignement ecclésiastique par des *démonstrations* qui relèvent de la théologie positive. Ces manuels ont précisément pour but de faire connaître en résumé tout le révélé, tout ce qui s'impose à la foi du catholique. Ce sont eux qui s'efforcent de répondre à la demande dont ci-dessus nous nous faisions l'écho. Ils ne parlent des discussions et des opinions théologiques que pour montrer avec quelles difficultés et au prix de quels efforts on peut essayer de fixer les frontières du dogme révélé.

— Soit, dira-t-on. Laissez travailler les théologiens dans leurs écoles, avec leurs méthodes propres et leurs incertitudes, et donnez-nous les *résultats acquis* et sanctionnés par l'*autorité infaillible* de l'Eglise.

— A cette exigence, légitime en soi, on peut donner satisfaction. Mais d'abord ce recueil de *vérités définies* est loin de représenter *toutes* les vérités qu'un catholique doit croire ; les autres, celles qu'enseigne le magistère ordinaire, ne sont pas moins *de foi*.

Et de plus, même réduit aux seules vérités qui

sont de foi définie, un recueil établi *ne varietur* est à peine possible. Il devrait d'abord réserver toujours quelques pages blanches pour y inscrire les définitions futures ; mais ne parlons que du passé. Sont de foi définie toutes les propositions, et celles-là seules, qu'un concile œcuménique ou une définition papale *ex cathedra* impose à tous les fidèles et dont la négation constitue une hérésie. Les canons des Conciles de Trente et du Vatican, la définition de l'Immaculée Conception sont dans ce cas. Mais tout n'est pas aussi clair que ces exemples typiques. Il y a controverse sur l'autorité œcuménique de certains Conciles (surtout quand il s'agit de Conciles provinciaux approuvés par le S. Siège) ou de certaines parties d'entre eux. Il est plus difficile encore de dresser le catalogue des définitions pontificales *ex cathedra*. Et quand on aurait réussi à trier tous ces documents, il resterait à en faire une analyse délicate pour en extraire uniquement les formules définies en les dégageant des considérants et des preuves qui les accompagnent. Il y a donc quelque naïveté à s'étonner, et même à se scandaliser, du fait que l'*Enchiridion Symbolorum* de Denzinger a varié dans chacune de ses neuf premières éditions, tantôt citant, tantôt biffant les mêmes textes, et que la 10e édition (faite par le P. Bannwart, S. J.) a été une refonte totale de l'ouvrage.

Le P. Cavallera vient de reprendre un essai de ce genre [1]. Satisfera-t-il mieux que le classique Denzinger les esprits simplistes ? Sûrement non : car à son tour il insère ou omet certains documents tout au rebours de son prédécesseur. Ceux qui voulaient un travail tout fait et qui s'attendaient à être dispensés de réflexion et d'étude seront de nouveau déçus. — Ils le seront toujours.

Dans son *Thesaurus*, le P. Cavallera a rassemblé les définitions de foi strictement dites. Il y a ajouté une partie des enseignements du magistère ordinaire, savoir, celle qui émane de l'autorité centrale dans l'Eglise. Nous avons donc ici, avec des textes d'Encycliques ou même de Lettres pontificales particulières, un certain nombre de décisions des Congrégations romaines, St-Office ou Index. Le P. C. nous a donné tout ce qui, à ses yeux, semblait avoir un caractère doctrinal. Mais ses choix, ou ses exclusions, peuvent se discuter. C'est ainsi qu'il trouve bon de reproduire quelques lignes d'une simple lettre de Pie X à Mgr Le Camus sur l'étude de l'Ecriture Sainte, et qu'il oublie de transcrire les actes du même Pie X relatifs à l'enseignement des doctrines thomistes et à l'emploi de la *Somme* comme livre de texte, documents adressés à tous les Evêques d'Italie, et qui ont bien quelque importance pour l'étude de la théologie. (Cf. *Ami* 1919, p. 366-369). De même, nous trouvons ici les condamnations qui frappèrent Bautain et Bonnetty ; mais nous avons cherché en vain les propositions analogues, également philosophiques, de Nicolas d'Autrecourt, condamnées sous Clément VI, et que nous donnait en partie Denzinger.

Le mérite principal du travail du P. C. est dans le soin qu'il a mis à nous donner des textes critiquement sûrs. Son originalité consiste dans la disposition des documents, conformément au plan ordinairement suivi par nos manuels de théologie dogmatique. (Pour les décisions relatives à la théologie morale, le P. C. renvoie à l'*Enchiridion morale* de Bucceroni). Les professeurs et les étudiants trouveront cet agencement plus commode, parce qu'il rassemble en un seul faisceau toutes les définitions relatives à un même traité.

Mais cet avantage pratique n'est pas aussi considérable qu'on pourrait croire : il est telle proposition condamnée qui intéresse plusieurs traités, et qui pourtant n'est insérée qu'une fois ; de là des renvois assez fréquents indiqués par l'auteur, et d'autres plus nombreux auxquels sont condamnés les étudiants dont le manuel ne suivrait pas exactement le plan adopté par le P. C. — Mais le défaut le plus grave est le morcellement des textes. Il y a des documents de première importance, par exemple les Constitutions du Concile du Vatican, dont il faut aller chercher un peu partout les membres épars. Le lien qui enchaîne les différentes erreurs d'un même auteur ou d'un même système n'apparaît plus. Les *notes* théologiques qui qualifient un ensemble de propositions condamnées ne se lisent évidemment qu'en un seul endroit, et même dans certains cas, sans qu'on puisse deviner pourquoi, sont renvoyées à l'*Index chronologicus*. Du reste, on trouve un peu de tout dans cet *Index :* des précisions, des corrections, voire des documents nouveaux.

Ces inconvénients sont sérieux ; ils démontrent, à notre avis, que la vraie méthode et le vrai plan d'un recueil de ce genre sont ceux qu'avait adoptés Denzinger : disposition des documents suivant l'ordre chronologique ; et leur utilisation pratique assurée par un *Index systematicus* détaillé et bien fait. Aussi, nous semble-t-il, le *Thesaurus* nouveau ne supplantera pas le vieil *Enchiridion*, que cette concurrence ne manquera pas d'améliorer. Du reste, le *Thesaurus* ne saurait devenir un ouvrage classique tant qu'il restera fixé à un prix qui en interdit pratiquement l'acquisition aux bourses modestes des séminaristes et de l'ensemble du clergé.

2. En 1912 M. Cristiani faisait paraître les premières de ses *Pages doctrinales*. C'étaient des conférences données devant un auditoire d'élite et publiées telles quelles. Peu à peu le caractère oratoire en apparaissait moins marqué ; avec la 3e Série, elles devenaient un exposé, toujours éloquent et clair mais plus concis et moins découpé, des grandes vérités religieuses. Telles sont aussi les caractéristiques de la 4e Série récemment parue [1]. L'auteur nous y donne la doctrine de l'Eglise sur

[1] F. Cavallera, S. J., professeur aux Facultés Catholiques de Toulouse. *Thesaurus Doctrinæ Catholicæ ex documentis magisterii ecclesiastici*. 1 vol. in-8 de XVIII-794 p. ; prix, broché 35 f., relié 40 f. Paris, Beauchesne, 1920.

[1] Abbé Léon Cristiani. PAGES DOCTRINALES. 4e Série. *La Création. Le Péché. La Grâce*. 1 vol. in-12 de 166 p., 5 f. 75. Paris, Gabalda, 1919.

la création du monde, les anges, l'homme, l'élévation et la chute originelles, la grâce actuelle et sanctifiante. Réunies aux 3 Séries précédentes, ces *Pages doctrinales* forment un exposé de toutes les vérités qui sont rassemblées d'ordinaire dans nos traités d'Apologétique et de Dogmatique spéciale.

Les aperçus originaux et profonds ne manquent pas dans ces *Pages*. Toutefois leur but ne semble pas être l'étude technique approfondie de nos dogmes, de leurs preuves et de leurs rapports, mais plutôt un exposé de la doctrine chrétienne, court, substantiel, et écrit dans un style adapté aux besoins intellectuels et aux exigences littéraires de nos contemporains. L'ouvrage peut être utile soit aux jeunes gens et jeunes filles qui désirent élargir leur instruction religieuse, soit même aux jeunes prêtres qui y trouveront des inspirations et un modèle pour leurs catéchismes, leurs conférences et leurs prédications. Mais il s'adresse surtout aux gens du monde ayant une instruction générale un peu développée : il leur dira avec quelle précision et en même temps quelle largeur d'esprit l'Eglise entend s'acquitter de sa mission de gardienne et de propagatrice de la vérité révélée. Ces pages sont donc un bon instrument d'apostolat près des laïques instruits ; elles se recommandent à ce titre à l'attention de tous nos lecteurs [1].

3. M. Sanda, professeur de théologie au Séminaire de Limeritz, en Bohême, publie les leçons de dogmatique spéciale qu'il donne à ses élèves depuis plus de douze ans. L'ouvrage entier comprendra deux volumes. Le premier seul est paru [2] ; il correspond aux exigences des programmes du pays où il fut composé : on y attribue au cours de dogmatique spéciale, soit une année à raison de 10 heures de cours par semaine, soit deux années avec 5 heures par semaine.

Maître de son enseignement, M. S. a quelque peu modifié l'ordre habituel des traités. Le *De Deo Uno*, le *De Deo Trino*, le *De Deo Creante* sont suivis, non par le *De Verbo Incarnato*, renvoyé au second volume, mais par un *De Gratia habituali*, accompagné d'un *De Virtutibus infusis*, et d'un *De Gratia actuali :* en tout six traités distincts. Sur le contenu du second volume, on nous dit seulement qu'il comprendra, avec le *De Verbo Incarnato*, un *De peccato originali*. — Cet ordre nouveau n'est point blâmable *a priori*. S'il a l'inconvénient de nous parler en détail de la grâce avant de nous en montrer le prototype et la source dans la Personne du Verbe Incarné notre Rédempteur, il a du moins l'avantage de ne parler du péché originel qu'après avoir donné une notion complète de la vie surnaturelle.

Dans les questions controversées, la vérité, remarque M. S., ne saurait être à la fois dans deux opinions nettement contradictoires : il faut donc s'abstenir de chercher une conciliation, et se ranger à une solution déterminée. Pour son compte, il a résolument adopté le molinisme, sans se faire illusion toutefois sur les difficultés qu'il soulève. Cette franche déclaration qu'on trouve dans la préface indique une attitude d'esprit qui ne se dément pas au cours de l'ouvrage. Elle consiste à simplifier un peu à l'excès des questions très complexes, et à les trancher par des affirmations catégoriques, unilatérales et légèrement dépourvues d'esprit de finesse. Cette audace et cette verdeur peuvent passer pour des qualités pédagogiques : elles ne sont point en tous cas des qualités scientifiques. Et comment ne pas sourire un peu quand on entend M. S., après avoir rapporté une opinion métaphysique de S. Thomas relativement à l'immensité divine, déclarer froidement : « *At hoc falsum est,* » et avec certitude, s'il vous plaît ! (P. 28-29).

Du reste, dans ce livre, S. Thomas n'est presque jamais cité ; à peine est-il mentionné. Les tenants des diverses opinions sont ordinairement inconnus eux aussi. Il est donc difficile de vérifier les opinions attribuées aux « *adversarii.* » Un peu plus de précision nous paraît nécessaire. Pourquoi ne pas faire pour les théologiens ce que M. S. fait pour les Pères, cités nommément dans l'ordre chronologique, dont les textes sont accompagnés de références et quand il y a lieu d'explications ? Et pour en revenir à S. Thomas, bien des questions gagneraient beaucoup à subir son influence ; il aiderait en particulier M. S. à amener quelques-unes de ses argumentations métaphysiques à un degré supérieur de clarté : tels, par exemple, certains passages des preuves de l'existence de Dieu, ou la démonstration de la surnaturalité absolue de la vision de l'essence divine relativement aux forces de toute créature existante ou possible (p. 189). Il y gagnerait sans doute aussi de ne point souscrire si facilement (p. 187) à l'opinion de Petau qui voit dans l'Esprit-Saint la cause formelle de notre justification. Il y trouverait un modèle de la largeur d'esprit et de la douceur d'appréciation avec laquelle les grands théologiens traitent les opinions librement discutées auxquelles ils ne se rangent point. Peut-être enfin en conclurait-il à la nécessité d'attribuer aux explications doctrinales qui fixent le sens d'une thèse et la situent dans l'ensemble de la théologie, une importance plus grande qu'aux démonstrations ; celles-ci, même multipliées, manquent d'efficacité quand elles s'appliquent à une affirmation mal déterminée.

Mais il est un point sur lequel nous sommes heureux de féliciter sans restriction M. S. : c'est l'attention qu'il a apportée à l'étude de la grâce sanctifiante. Voilà donc enfin un traité *De Gratia,* qui, dans les modestes proportions qui sont celles

[1] M. Cristiani vient de donner, dans la Série HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE des brochures publiées par la *Société d'Etudes religieuses* (5, rue Leys, Bruxelles ; 1 brochure par quinzaine, 0 f. 50 ; abonnement, 10 f. par an), une étude très précise sur *Luther, Sa vie et sa doctrine : Les origines du Protestantisme.* On ne peut rien trouver de plus satisfaisant pour une information rapide et de bon aloi sur la psychologie et les faits et gestes du premier réformateur.

[2] *Synopsis Theologiæ dogmaticæ specialis,* auctore Dre A. Sanda. Volumen I, gr. in-8 de XXIV-384 p., 5 f. 90. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1916.

d'un manuel, remet les questions à leur véritable place. Que de séminaristes à qui ce traité ne laisse d'autre souvenir que celui d'une lutte acharnée et confuse entre les diverses écoles de théologiens ! M. S. donne à ces disputes l'attention qu'on leur doit, rien de plus, et il réserve son temps et ses pages à l'exposé tranquille et complet de la grande doctrine de la grâce habituelle. Ce motif à lui seul suffirait à réjouir les amis de la vraie théologie de la publication de son travail.

4. Les tomes v et vi des *Prælectiones dogmaticæ* du P. Pesch viennent d'être réédités dans le même esprit que le t. i [1]. Ils traitent de la grâce et de la loi divine positive (t. v), des Sacrements en général, du baptême, de la confirmation et de l'Eucharistie (t. vi). L'augmentation est d'environ 45 pages pour le t. v, de 20 pages pour le t. vi, par rapport à la précédente édition. Il s'agit surtout des controverses théologiques relatives à la grâce dans les passages ajoutés au t. v, qui s'accroît en même temps d'un appendice nouveau intitulé : *Brevis conspectus historiæ disputationum de auxiliis gratiæ* (p. 347-363). Ce dernier travail utilise Schneemann, *Controversiarum de divinæ gratiæ liberique arbitrii concordia initia et progressus* (Fribourg-en-B. 1881), la biographie de Suarez par le P. de Scorraille (Paris 1912) et le tome iv de l'*Histoire de la Compagnie de Jésus dans l'Assistance d'Espagne,* par Astrain (Madrid 1913). En histoire comme en théologie, le P. Pesch reste ainsi le champion aussi brillant qu'intransigeant de la doctrine des Jésuites sur l'efficacité de la grâce. Les additions au tome vi portent plus particulièrement sur les difficultés soulevées au nom de la patrologie et de l'histoire ecclésiastique contre la doctrine sacramentaire.

5. La sérieuse monographie que M. Lamiroy vient de consacrer à la question difficile et controversée de l'essence du saint sacrifice de la messe mérite de retenir l'attention [2].

L'auteur a très bien distribué son travail. Il est évident que les opinions diverses relatives à la nature du saint sacrifice sont commandées par l'idée qu'on s'est faite d'abord du sacrifice en général. Or, pour trouver la définition du *sacrifice,* diverses méthodes se présentent.

En premier lieu, on peut chercher les éléments de cette définition en tenant compte des idées de tous les peuples sur ce sujet, telles que nous les fait connaître l'histoire des religions. Outre l'imprécision, on risque dans ce cas de se laisser influencer par les théories paradoxales émises à foison pendant ces dernières années par les incrédules qui ont étudié ces questions. L'exemple de Bellord n'est pas fait pour encourager les catholiques à entrer dans cette voie. Il définit le sacrifice en général comme un banquet sacré ; et en conclut que la mort du Christ sur la croix considérée en soi, c'est-à-dire indépendamment de la Cène et de la messe, n'est pas un vrai sacrifice [1], ce qui renverse le rapport traditionnellement établi entre la croix et l'autel.

Renz et Wieland procèdent autrement. Pour eux les sacrifices païens sont trop déficients pour fournir la notion du vrai sacrifice ; il faut de même écarter les sacrifices juifs, qui n'étaient que figuratifs ; seul le sacrifice de la croix fut un sacrifice vrai ; c'est donc lui qui doit être considéré comme le prototype, coïncidant avec la définition même du sacrifice. Et de fait, continuent ces auteurs, si l'on interroge la Révélation, soit scripturaire soit traditionnelle, on constate que l'Eucharistie y est présentée comme un repas (Renz), comme une oblation (Wieland), mis en relation étroite avec le sacrifice de la croix, et possédant ainsi un certain caractère sacrificiel, sans être toutefois un sacrifice proprement dit. C'est une *table,* non un *autel,* qu'auraient renfermé les antiques basiliques chrétiennes et les catacombes. L'histoire et l'archéologie imposeraient cette interprétation [2].

Mais l'archéologie et l'histoire en disent beaucoup plus qu'il n'a plu à Renz et à Wieland d'en entendre. Pour expliquer la vraie valeur de la mort du Christ et de la Messe, les Pères ont toujours eu recours à des expressions empruntées au vocabulaire spécial des sacrifices, et particulièrement au rituel de l'Ancien Testament. Ainsi parlait déjà S. Paul, notamment dans l'Epître aux Hébreux ; ainsi avait parlé Jésus en instituant l'Eucharistie. Il faut suivre ces indications de la Révélation, qui nous invite à concevoir et à définir les réalités de la Messe et du Calvaire d'après les cadres fournis par les divers sacrifices de la loi de Moïse.

Nous sommes ainsi ramenés à la méthode traditionnellement employée pour fixer la définition du sacrifice. On obtient cette définition 1° par la méditation de la mort de Jésus sur la Croix, 2° par l'étude comparée des sacrifices de l'ancienne loi : car ils avaient été institués par Dieu lui-même, et s'ils étaient figuratifs quant à leur efficacité surnaturelle, ils étaient réels et vrais quant à leur essence. 3° A ces deux grands faisceaux lumineux que l'Ancien et le Nouveau Testament interprétés par la Tradition projettent sur la Cène et le Calvaire, on peut joindre utilement les rayons épars et affaiblis que fournit l'histoire des religions.

L'emploi judicieux de cette méthode traditionnelle a conduit M. Lamiroy à la définition suivante :

« *Oblatio, qua, per destructionem ipsius vitæ humanæ, aut rei sensibilis et permanentis vitam humanam repræsentantis eique substitutæ, a*

[1] Chez Herder. PRÆLECTIONES DOGMATICÆ, auctore C. Pesch, S. J. — T. V : *De Gratia. De lege divina positiva,* in-8 de xi-377 p., 7 f. 55 (1916). — T. VI : *De Sacramentis in genere. De Baptismo. De Confirmatione. De Eucharistia,* in-8 de xviii-470 p., 9 f. 10 (1914).

[2] *De Essentia SS. Missæ sacrificii Dissertatio,* quam conscripsit H. Lamiroy. — Publiée dans la *Collectio* de thèses pour le doctorat en théologie de l'Université Catholique de Louvain ; 1 vol. in-8 de xv-536 p. Louvain, Smeesters, 1919.

[1] Bellord publia sur ce sujet un article intitulé *The notion of sacrifice,* dans *Ecclesiastical Review,* 1905, t. xxxiii, p. 1-14, 258-272.

[2] Voir, dans l'ouvrage de Lamiroy, les textes et les références à la violente controverse que souleva l'opinion de Wieland entre 1906 et 1910.

legitimo ministro peractam, supremum Dei dominium agnoscitur » (p. 102).

Formulée d'abord à la suite d'une analyse de la notion usuelle, cette définition est ensuite longuement démontrée par l'Ecriture et la Tradition; une réfutation aussi complète de Renz et de Wieland n'avait pas encore été donnée jusqu'ici.

Posséder une bonne définition du sacrifice ne suffit pas; il faut encore montrer comment et en quel sens elle se vérifie dans la Messe. La question est classique depuis le Concile de Trente; les plus grands théologiens se sont divisés et combattus pour y répondre. M. L. ne souscrit pleinement à aucune des opinions émises. Celle qu'il propose est assez voisine de la théorie du cardinal Billot; aussi a-t-il cru devoir insister sur les différences qui l'en distinguent. Il se réfère pour quelques expressions à Mgr Waffelaert, et nous déclare que la messe est un vrai sacrifice, parce que le Christ, au moment de la Consécration, « *actu induit statum immolatitium et actu sistitur in statu victimæ ad instar occisi, qui status inde apparet quod corpus ejus vere manducari et sanguis ejus vere potari potest.* » (P. 434).

De Lugo disait : *Christus immolatur* « *quatenus accipit statum decliviorem.* » M. L. explique un peu différemment : « *Christus immolatur quatenus statum induit immolatitium* » (p. 441). Ses expressions pourraient être mieux choisies; on n'y verra cependant pas une pure tautologie si l'on tient compte du contexte (p. 438 ; 425 ss.). Car, outre le nouvel état sacramentel du Christ, produit par la consécration et constituant la « forme physique » du sacrifice, l'auteur, si je l'entends bien, requiert une interprétation authentique qui donne à cet acte son sens et sa valeur sacrificielle, interprétation que le Christ veut, qu'il a formulée, que le prêtre redit en son nom, laquelle consiste en une « *ordinatio intentionalis,* » et constitue la « *forma metaphysica, per quam actio sacrifica,* [*quæ est*] *forma physica sacrificii, ad debitum Deo cultum persolvendum refertur* » (p. 425). C'est pour avoir mis au premier plan cette *forma metaphysica,* et pour avoir coordonné autour d'elle les éléments que les opinions des théologiens précédents groupaient en système autour d'une notion différente, que la thèse de M. L. est originale et intéressante.

Dirons-nous qu'elle s'impose ? Non; car si le point de vue qu'il a choisi est suffisamment élevé pour permettre une synthèse satisfaisante de toutes les données révélées, on ne saurait dire qu'il soit le seul; ses arguments n'ont pas démontré que les autres synthèses soient fausses; à notre avis, elles restent possibles, et sans doute continueront-elles à plaire à beaucoup de théologiens. Du sommet auquel il est parvenu après un travail très méritoire, M. L. peut du moins découvrir et nous indiquer quelques perspectives nouvelles sur le dogme; il nous le fait mieux connaître et mieux aimer : c'est assez pour sa récompense comme pour notre satisfaction et notre profit.

III. — Une Revue nouvelle : *Gregorianum*

Plusieurs fois déjà l'on a pu voir mentionnée dans nos colonnes la revue publiée par les Professeurs de l'Université Grégorienne de Rome sous le nom de *Gregorianum.* Elle paraît tous les 3 mois. Seuls les Pères Jésuites sont admis à y collaborer. Elle est théologique et philosophique, et sans délaisser absolument l'étude de la théologie positive elle donne nettement sa préférence à la théologie scolastique en se réclamant de S. Thomas d'Aquin comme de son maître. En principe, les travaux qu'elle publie sont écrits en latin ou en italien ; elle admet cependant les autres langues romanes, et, en les accompagnant d'une traduction latine, les études écrites en langue allemande. Chaque n° est conçu sur un plan semblable à celui de son illustre aînée, la *Revue des sciences théologiques et philosophiques* des Pères Dominicains : articles, notes, recensions, bulletins.

Le 1er n° parut en janvier 1920. On y remarquait un article sur *Dieu, cause efficiente, exemplaire et finale du monde,* donné par S. E. le cardinal Billot, qui est demeuré un collaborateur actif. Dans ce même n° le P. Vermeersch étudiait le mensonge, le P. Marchetti donnait une définition de la perfection chrétienne d'après S. Thomas, le P. Jansen une dissertation sur le décret du Concile de Vienne relatif à l'âme humaine, le P. Gény un travail sur « *la métaphysique et l'expérience en cosmologie* », le P. Goretti sur « *la conscience et les faits psychiques* ». On voit par cet exemple la variété et l'intérêt des sujets abordés par des auteurs d'une compétence universellement reconnue. Les anciens élèves de la Grégorienne trouveront dans cette revue un écho des voix qu'ils ont aimé entendre ; aucun théologien ne voudra ignorer l'opinion de la célèbre Université sur les questions les plus actuelles de la théologie et de la philosophie. Tout le monde se réjouira, et nous les premiers, de voir enfin descendre dans la plaine où nous luttons chaque jour ces forces qui demeuraient un peu trop haut sur la montagne; la renommée de la Grégorienne et la force conquérante de la doctrine catholique ne peuvent que gagner beaucoup à cette publication.

ACTES DU SAINT-SIÈGE

(*Acta* n° 10, du 1er août)

Actes de S. S. Benoît XV

I. Prière composée par le Pape à l'occasion de sa fête patronale pour obtenir du ciel la pacification des esprits en Italie.

II. Constitution apostolique *Romani Pontifices* du 13 mai 1921, unissant à l'abbaye bénédictine Ste-Marie de Montserrat (Rio-de-Janeiro) le territoire de la prélature *nullius* de Rio Branco.

III. Lettres apostoliques. — 1° 8 avril 1921. L'Œuvre de Jésus Ouvrier, fondée à Genève en

1916 par le curé de Ste-Clotilde, et qui a pour but le salut et la sanctification des ouvriers par les mérites et les exemples de la vie cachée de N.-S., est érigée en *Primaria* avec pouvoirs d'agrégation dans tout l'univers. — 2° 13 mai. En Colombie, le territoire de *Tierradentro* est enlevé à l'archidiocèse de Popayan et érigé en Préfecture apost. — 3° 25 mai. A Naples, l'église *San Domenico Maggiore* est érigée en basilique mineure. — 4° Le Vicariat apost. du Sahara est divisé en deux Vicariats : celui de *Bamako* à l'ouest, et celui de *Ouaghadougou* à l'est, tous deux aux soins des Pères Blancs.

IV. Lettre du Pape, 10 juin, au R. P. Bède Jarrett, O. P., provincial d'Angleterre, le félicitant de rétablir un monastère et un collège dominicains à Oxford, sept siècles après la première fondation.

S. Cong. Consistoriale

I. 30 avril 1921. Décret fixant les règles à suivre pour la désignation des candidats à l'épiscopat au *Mexique*.

II. 8 juillet, *Lille et Arras*. Une partie de la paroisse de Fromelles est rattachée au diocèse d'Arras, et une partie de celle de Fleurbaix au diocèse de Lille.

S. C. des Religieux

1° 8 mai 1921. Approbation définitive des constitutions des Sœurs de St-Joseph (maison-mère à Turin).

2° 17 juillet. Décret de louange à l'Institut des Missionnaires Zélatrices du Sacré-Cœur, à Rome.

S. C. de la Propagande

1° 6 janvier 1921. Approbation définitive des constitutions, corrigées suivant le *Codex*, des Fils du Sacré-Cœur de Jésus (Missions africaines de Vérone).

2° 21 avril. *Item*, des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs).

3° 30 mai. L'Institut de Bethlehem, à Immensee (diocèse de Coire, Suisse), est érigé en Séminaire Suisse pour les missions étrangères, sous la juridiction de la Propagande.

S. C. des Rites

I. 10 juillet 1921, *Poitiers*. Déclaration d'héroïcité des vertus du Vén. Fournet, fondateur des Filles de la Croix (*vulgo* Sœurs de St-André), mort en 1834 à 82 ans.

II. 8 juillet, *Sur la messe du Premier Vendredi le lendemain de l'octave de l'Ascension :*

Sacrorum Rituum Congregationi propositum est dubium : « An feria sexta post Octavam Ascensionis, si juxta Rubricas fiat Officium et Missa de ea, et simul occurrat prima feria sexta mensis, celebrari valeat una Missa Sacratissimi Cordis Jesu, tamquam votiva solemnis, iis in ecclesiis in quibus mane peragantur devota exercitia in honorem ejusdem Sacratissimi Cordis Jesu ? »

Et Sacra eadem Rituum Congregatio, audito specialis Commissionis suffragio, re sedulo perpensa, ita rescribendum censuit :

« Attentis Rubricis Missalis nuper editi tit. II, n. 3, atque Decretis S. R. C. 4084 *Vallisvidonis* diei 29 novembris 1901 et 4093 *Romana* diei 26 martii 1902 ad 3, Missa in casu erit dicenda de feria sexta post Octavam Ascensionis, quæ æquiparatur Festo Christi Domini, cum iisdem tamen privilegiis Missæ votivæ solemnis, cum cantu vel lectæ, de Sacratissimo Corde Jesu, pro re gravi, juxta declarationem seu Decretum S. R. C. 4271 *Baionen.* diei 8 junii 1911, ad II. »

Atque ita rescripsit ac declaravit.

Die 8 julii 1921.

A. Card. Vico, Ep. Portuen. et S. Rufinæ,
S. R. C. Præfectus.
Alexander Verde, *Secretarius.*

S. Rote Romaine

16 juillet 1920. Jugement, sans intérêt général, dans un procès entre l'archiprêtre et le clergé d'une église du diocèse de Sant'Angelo (Italie mérid.) pour la répartition d'une somme provenant du *Fondo per il Culto.*

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Madame de Villeneuve, *Fondatrice et Institutrice de la Société de la Croix,* par le P. de Salinis, S. J. In-8 de xx-548 p., 10 f. — **Les Auxiliatrices du Purgatoire.** T. I, *1856-1871 ;* t. II, *1871-1909,* par le P. Aug. Hamon, S. J. Deux vol. in-8 de 544 et 550 p., nombreuses phototypies, à 15 f. l'un. — Paris, Beauchesne.

I. — Mme de Villeneuve, née Marie L'Huillier d'Interville (1597-1650), a été la Fondatrice des Filles de la Croix. Elle était du plus haut monde de son temps, le temps de Richelieu. Elle appartenait à l'une des plus anciennes familles de la capitale, une de ces familles de la bourgeoisie parisienne dont les services et l'éclat ne le cédaient en rien à ceux des gens de qualité, une famille dont les traditions chrétiennes s'épanouissaient, en ce moment même, en cette première moitié du XVII^e siècle, en toute une lignée de saintes personnes : la B. Marie de l'Incarnation (Mme Acarie), fondatrice, en France, du Carmel réformé de sainte Thérèse ; la B. Louise de Marillac, la Mère des Filles de la Charité ; Mme de Sainte-Beuve, l'institutrice des Ursulines ; Mme de Villeneuve enfin et sa sœur et coopératrice Hélène-Angélique L'Huillier. Elle fut la conseillère décisive de M. Olier dans la fondation du Séminaire de Vaugirard. Elle fut toute sa vie en relations avec S. Vincent de Paul. Elle fut une des filles privilégiées de S. François de Sales. Elle fut la fondatrice des deux monastères de la Visitation de Paris. Elle fut la fondatrice enfin de ces Filles de la Croix qui, grâce à l'absence de clôture, ont réalisé ce que S. François avait d'abord eu en vue quand il songea à la Visitation.

Et elle n'avait pas encore trouvé d'historien. Sa vie n'avait jamais été écrite. On ne possédait, sur ses vertus et ses œuvres, qu'une courte notice, rédigée par un contemporain aux environs de 1660, et qui fait partie du « Directoire pour les Sœurs de la Congrégation de la Croix ». La lacune est comblée enfin ; et Mme de Villeneuve n'a rien perdu pour attendre, puisqu'elle a

trouvé pour biographe un homme qui n'a pas beaucoup écrit, qui au cours d'une vie déjà longue ne nous a donné que quelques monographies, mais excellentes.

Orpheline de mère en bas âge, élevée à l'abbaye royale de Longchamp (fort célèbre alors, et redevenue célèbre de nos jours, mais à un tout autre titre, au titre de champ de courses), mariée à quinze ans à un homme de quarante-cinq, le seigneur de Villeneuve-le-Roi, nous pénétrons, à sa suite, dans la haute société du Paris chrétien de ce temps-là ; et c'est toujours un spectacle très attachant. Il y avait beaucoup de mal, sans doute, mais une réelle ferveur, parfois teintée de mondanité trop somptueuse, mais souvent aussi très austère, et toujours dévouée aux œuvres de charité. La charité est la marque du siècle de Richelieu ; elle le sera beaucoup moins au siècle de Louis XIV, par la faute surtout de Mazarin, dont la funeste politique intérieure ne sera que trop contagieuse et continuera d'inspirer ses successeurs. Mme de Villeneuve nous apparaît un modèle achevé pour les chrétiens que leur vocation appelle à vivre dans le monde, mais qui savent prendre l'usage du monde *tanquam non utantur*. Dieu mit sur ses pas les directeurs les plus expérimentés, le P. Arnoux, confesseur du roi, le P. Suffren, confesseur aussi du roi (et, durant vingt-cinq ans, de la terrible reine-mère Marie de Médicis) et auteur très réputé d'ascétique, le P. de Lingendes, S. Vincent de Paul, S. François de Sales surtout.

Le duc de Savoie lui-même avait député le bon Saint à Paris, pour faire cortège au cardinal de Savoie qui venait demander la main de Christine de France (fille de Henri IV) pour son frère aîné le prince de Piémont. Nul choix n'était mieux indiqué, S. François ayant déjà séjourné à Paris vingt ans auparavant pour les affaires religieuses de la partie française de son diocèse et n'y ayant laissé que des amis, à la cour comme à la ville. Dès le lendemain de son arrivée (novembre 1618), il prononçait à l'Oratoire le panégyrique de S. Martin, devant le roi, les deux reines, plusieurs évêques et une foule immense : Mme de Villeneuve y était, avec sa sœur Hélène-Angélique. Elle est gagnée tout de suite, et c'est pour toujours. Elle est gagnée, non pas seulement, comme beaucoup d'autres, par la douceur du Saint, mais à sa douceur ; elle ne se contente pas de goûter l'esprit du Saint, mais elle veut le pratiquer : labeur terrible, auquel elle restera fidèle toute sa vie.

Veuve deux ans après, à vingt-trois ans (1620), elle se dévoue toute à la Visitation naissante. Elle arrache à la misère les premières compagnes de sainte Jeanne de Chantal à Paris et devient ainsi (1622) fondatrice du premier monastère parisien de la Visitation (rue St-Antoine, aujourd'hui temple protestant), fondatrice ensuite du second monastère, au faubourg St-Jacques. Elle s'établit, après la mort de S. François (28 déc. 1622), au monastère de la rue St-Antoine, où sa sœur Hélène-Angélique a pris l'habit de Visitandine (pour être bientôt maîtresse des novices et Supérieure) ; elle y reste plus de quinze ans (1623-1640), puisant à loisir, auprès de sa sœur, l'esprit de l'évêque de Genève et se donnant dans l'humilité et l'obscurité à la pratique de toutes les œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle. La Visitation, les Visitations de Paris étaient alors la grande école de sainteté de la capitale : c'est là que venait s'instruire dans la religion Jacques II d'Angleterre, là que venaient chercher un refuge, dans une ardente vie chrétienne, Henriette de France, reine d'Angleterre, et Anne d'Autriche, la mère de Louis XIV.

Une œuvre cependant, tandis que Mme de Villeneuve se sanctifiait à la Visitation, prenait naissance loin de là, à Roye en Picardie. A la suite du scandale d'un maître d'école, coupable d'attentats à la pudeur contre deux enfants à lui confiées, deux saints curés de Roye se disent qu'il n'est pas possible de laisser plus longtemps leurs fillettes aux mains de maîtres laïques. Ils font appel au dévouement, et Dieu répond à leur appel. Dieu inspire au cœur de saintes jeunes filles la pensée de se dévouer à l'instruction de la jeunesse pauvre. Elles s'organisent en petite communauté ; et rien n'est frais et pieux comme le berceau d'une œuvre appelée à devenir une grande Congrégation. Il n'y manquait que le sceau divin de la persécution : il n'y manquera pas longtemps. L'œuvre a pris naissance en 1625. Cinq ans après, le maître d'école congédié et quelques libertins montent une cabale, font signer des pétitions ; on essaie de faire passer les bonnes filles et les deux curés pour des illuminés, voire des hérétiques. L'affaire est d'abord évoquée devant l'officialité d'Amiens ; mais, comme les meneurs se défient de la justice épiscopale, ils réussissent à aller jusqu'à Richelieu, et les deux curés sont transférés à la Bastille. Leur procès s'instruit devant le Parlement, devant la Sorbonne. Et probablement ils n'en fussent pas sortis indemnes, si la procédure ordonnée n'avait pas compris un interrogatoire dirigé par S. Vincent de Paul : Vincent de Paul les questionne sur tous les points en litige, les proclame innocents, et ils sont réintégrés dans leurs fonctions.

La Providence a ses vues. Ce procès a fourni à M. Vincent l'occasion de connaître dans le détail l'œuvre fondée à Roye. Ce qu'il en apprend, le charme. Aussi, lorsqu'après leur libération les prisonniers consultent le Saint et lui demandent s'il ne serait pas à propos d'abandonner une œuvre si vivement combattue, Vincent répond que « loin de céder aux coups qu'on lui portait, il fallait montrer encore plus d'ardeur à la maintenir, qu'elle serait d'une grande utilité dans l'Eglise, que si elle y prenait racine, elle deviendrait un arbre fécond en fruits salutaires ; qu'il fallait y conserver avec soin le premier esprit de pauvreté, de simplicité, de mortification, de piété, d'obéissance et de charité ; enfin, que celles qui s'y étaient associées méritaient bien le nom qu'on leur avait donné de *Filles de la Croix*, puisqu'elles avaient été entées sur la Croix du Sauveur en partageant ses opprobres, ses contradictions et ses persécutions. »

La Providence aussi a profité de ce voyage à Paris pour mettre ces saintes filles en relations avec Mme de Villeneuve. Mme de Villeneuve, enchantée, demande qu'on lui en envoie deux. On hésite longtemps : la petite Société naissante est encore si peu riche de sujets ! On finit par accorder à la noble dame les deux institutrices désirées. Ensemble elles étudient à Paris les Règles de la Visitation ; l'une des deux même se fait Visitandine. Là-dessus éclate la guerre étrangère : période française de la Guerre de Trente ans. Nos armes sont d'abord malheureuses. Les Espagnols, les premiers jours de juillet 1636, envahissent la Picardie, pillent, saccagent tout, entrent à Corbie, assiègent Roye, massacrent Claude Bucquet, curé de St-Pierre (un des deux curés protecteurs de la Communauté institutrice), alors qu'il était à conduire un convoi « funéraire » hors des portes de la ville. L'autre curé, Pierre Guérin, responsable comme Supérieur, fait prendre la fuite aux maîtresses. D'ailleurs tout Roye prend la fuite ; des cavaliers croates ont atteint Compiègne ; Paris s'attend, d'un instant à l'autre, à voir les Impériaux sur les hauteurs de Montmartre (lettre de S. Vincent de Paul, 15 août 1636)... La Providence, cette fois déjà, détourne l'orage. Mais il faut un asile à nos saintes filles. Mme de Villeneuve leur procure, à Brie-Comte-Robert, d'abord le château du commandeur de Sillery (qui était déjà dans les Ordres et n'avait guère pour hôtes que les prêtres de la Compagnie établie récemment par S. Vincent de Paul), puis, pour plus de tranquillité, une maison voisine, dont le commandeur, de concert avec Mme de Villeneuve, assure l'ameublement et la subsistance (nov. 1637).

La sécurité extérieure revenue, Roye se souvient de ses filles, et les réclame. Brie prétend bien les garder. Conflit entre les deux villes. Brie l'emporte (1639). Ce n'est pas à Brie cependant que se réalisera la fondation définitive. Mme de Villeneuve a mené à bien la rédac

tion des Constitutions de l'Institut projeté « de Filles et de Veuves qui ne fussent ni religieuses, ni séculières, mais qui eussent la vertu des unes et l'honnête liberté des autres pour travailler à la sanctification du prochain, autant qu'à leur avancement dans la perfection ». Il lui faut maintenant l'approbation de l'Ordinaire. On la dissuade d'y songer : elle ne peut s'attendre qu'à moqueries. Elle est reçue cependant (3 février 1640) par l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi, qui, loin de railler, entre dans les vues de la fondatrioe et accorde l'approbation voulue, — cette approbation que l'archevêque de Lyon (cardinal de Marquemont) avait refusée absolument à S. François de Sales.

Reste à trouver un asile à Paris ou dans le diocèse de Paris au nouvel Institut. Après des hésitations, Mme de Villeneuve jette les yeux sur Vaugirard, village alors à une lieue de Paris et où il n'y avait guère que des auberges et des cabarets. Elle y acquiert (juillet 1641) l'immeuble qui sera le berceau provisoire des Filles de la Croix (il porterait aujourd'hui le nº 350 de la rue de Vaugirard : sur son emplacement s'élève la maison-mère des Sœurs de l'Assistance maternelle).

C'est à l'histoire de cette fondation et des dix dernières années de la fondatrice que sont données les 200 pages finales du volume. — En appendice, la délibération des habitants de Brie en 1639 ; le Règlement approuvé par Ordonnance épiscopale du 27 avril 1640 (conféré avec la rédaction primitive remise par S. François de Sales à Mme de Villeneuve et conservée par les Filles de la Croix) ; les Lettres patentes de Louis XIII approuvant et confirmant (juillet 1642) le nouvel établissement et toutes les maisons à fonder ès villes et lieux où les appellera l'archevêque de Paris. — Il manque au volume une Table alphabétique des noms propres. Elle est absolument nécessaire, d'autant plus que la Table même des matières n'est déjà que trop succincte. Le livre du P. de Salinis sera lu, non pas seulement comme une œuvre d'édification, mais comme œuvre d'histoire, que devront consulter tous ceux qui s'intéressent au renouveau religieux de la Ire moitié du XVIIe siècle ; et il faut leur faciliter le travail : c'est pourquoi une nouvelle Table s'impose.

II. — C'est d'une fondation beaucoup plus récente que le P. Hamon a entrepris d'écrire l'histoire. La fondatrice, Eugénie Smet, est née en 1825 (à Loos-lez-Lille) ; et c'est en janvier 1856 qu'elle a réalisé à Paris, dans un plus que modeste appartement de la rue St-Martin, la première ébauche de vie commune. L'œuvre commença petitement, douloureusement, parmi des épreuves de toute nature et dans la plus extrême pauvreté : c'était la bénédiction de Dieu sur la naissante Congrégation. Les Auxiliatrices du Purgatoire conservent dans leurs archives l'inventaire dressé par les religieuses de la rue St-Martin, à la veille de leur émigration, six mois plus tard (juillet 1856), vers leur demeure actuelle de la rue de la Barouillère : c'est une énumération assez plaisante de lits avec ou sans couvertures, de chaises boiteuses, de fourchettes édentées, de balais qui ont laissé leur crin, et ce bouquet :

> Personnel de la Communauté :
> Deux Mères qui n'ont qu'une tête.
> Huit Sœurs qui n'en ont pas.
> Un seul cœur.

La pensée mère de la nouvelle Congrégation était la charité envers les âmes du Purgatoire, frustrées par la Révolution des prières perpétuelles qui tout le long des siècles avaient été fondées pour ouvrir sans cesse devant elles les portes éternelles. Mais à toutes nos œuvres, et non pas seulement à la prière proprement dite, est attachée une valeur satisfactoire dont nous pouvons faire bénéficier les pauvres âmes. Et c'est pourquoi la Providence a orienté les Auxiliatrices non pas seulement vers la contemplation, mais vers tous les ministères extérieurs de charité : elles assistent les malades, elles visitent les pauvres, elles préparent la conversion des pécheurs, la réhabilitation des mariages, elles catéchisent, elles ont des écoles professionnelles : « *Prier, souffrir, agir pour les âmes du Purgatoire* », trois mots où se résume leur programme. Et ce programme, elles le réalisent partout ; elles ont essaimé en Angleterre et en Ecosse, en Belgique et en Suisse, en Italie et en Espagne, en Chine, en Amérique. Lors des fêtes du cinquantenaire de la fondation (1906), elles avaient trente-deux maisons, « trente-deux foyers d'amour ».

Et la Providence, en qui la Fondatrice avait une confiance extraordinaire, vient de mettre le comble à ses bontés en leur donnant pour historien l'un des princes de l'hagiographie contemporaine, le P. Hamon, l'historien de sainte Marguerite-Marie. Le P. Hamon, dans son t. I, nous conduit jusqu'à la mort de la Fondatrice (Eugénie Smet, Mère Marie de la Providence, † 1871) ; le t. II nous raconte les généralats de Mère Marie du Sacré-Cœur (1871-1877) et de Mère Marie de la Miséricorde (1877-1909) : il se clôt sur le récit des fêtes du Cinquantenaire, qui furent grandioses, avec un Epilogue qui nous dit la mort de la IIIe Supérieure Générale. Au premier aspect, quand on prend ces deux gros volumes en mains, on est tenté de se dire que cela va être bien long. C'est long, oui, mais sans longueurs. On serait plutôt tenté de trouver ensuite que le P. Hamon va trop vite, qu'il nous promène sans nous laisser seulement le temps de respirer à travers des scènes qui sous sa plume prennent toujours l'attrait de la nouveauté. Il a fait, dans les archives des Auxiliatrices, la plus magnifique moisson de traits, d'anecdotes, de mots à l'emporte-pièce tout frémissants de zèle des âmes et de joie divine ; et il nous enchâsse tout cela dans un récit vivant, alerte, allègre, qui se déroule sous nos yeux comme un feu d'artifice, — un feu d'artifice tout brillant toujours du plus pur éclat surnaturel.

Sœur Marie-Colette du Sacré-Cœur, *Religieuse Clarisse du Monastère de Besançon*, d'après ses Notes spirituelles (1857-1905), par le P. J.-J. Navatel, S. J. In-8 écu de XVII-376 p., 7 f. 50. Paris, de Gigord. — **Vie de la Mère Marie-Madeleine Ponnet,** 1re Supérieure de la Visitation de Lyon-Vassieux. In-12 de XIV-338 p., 6 f. Paris, Téqui.

I. — Ce fut une dure vocation que celle de Sœur Marie-Colette. Née en 1857, d'un ancien soldat d'Afrique et de Crimée qui avait obtenu une situation aux octrois de Besançon, orpheline de mère à six ans, son père lui donne une belle-mère, qui meurt à son tour comme la jeune fille se disposait déjà à entrer en religion. Celle-ci en conséquence ajourne son dessein et se donne toute à sa vocation de mère adoptive, qu'elle remplit avec tant de dévouement que les trois jeunes enfants de la défunte ne s'aperçoivent pour ainsi dire pas de leur orphelinage. Un troisième mariage de son père lui rend enfin sa liberté. Elle se présente au noviciat des Dames du Sacré-Cœur, à Nancy ; mais, après trois mois de luttes inouïes, elle comprend que Dieu la veut ailleurs. Elle commence un postulat chez les Clarisses de Poligny (printemps de 1879) ; mais une vive douleur à l'épaule l'oblige à revenir se faire traiter dans sa famille. Au mois d'août suivant, les Clarisses de Poligny essaiment à Besançon et y restaurent le monastère qui en 1410 a été le berceau de la réforme de sainte Colette. Notre jeune fille y entre (9 novembre). Deux mois plus tard (13 janvier 1880), après un combat sans trêve, partagée sans cesse entre ses attraits et ses répugnances, la postulante, à bout de forces, retourne pour la troisième fois chez ses parents déconcertés.

« Oh ! ma Mère, que je souffre ! disait-elle sur le seuil du monastère en recevant le baiser d'adieu de l'Abbesse. L'enfer n'est pas pire ! »

Elle avait toutefois la promesse que la porte du couvent lui serait toujours ouverte, en cas de retour. Mais alors, après les peines intérieures, c'est le tour des tribulations extérieures. Ses parents sont un instant sur le point de la rebuter. Le monde la traite de « coureuse de couvents, » d' « hypocrite » : n'en avait-on pas dit autant, à Corbie, de sainte Colette, après ses trois ou quatre essais infructueux de vie religieuse ? On ne lui épargne pas la calomnie. Mais, écrit-elle, « tout ce que l'on pouvait dire ou penser de moi n'était rien en comparaison des remords qui me déchiraient. Plus que jamais, je désirais la vie religieuse ; et me voyant cette fois par ma faute dans l'impossibilité de la réaliser, je souffrais un vrai martyre. »

Elle va à Lyon, chez un oncle. Là encore, elle ne trouve que déplaisir et ennuis. Elle va souvent prier à Fourvière. C'est là que la Sainte Vierge l'attend et lui fait dire par un confesseur de rencontre de retourner à Besançon : « Le bon Dieu vous prépare à Besançon de grandes grâces. »

Elle repart le lendemain, et frappe de nouveau à la porte des Clarisses. Les religieuses ne peuvent se résoudre à l'admettre tout de suite. Enfin, après une longue année de désirs, de démarches vainement réitérées, l'Abbesse se laisse fléchir, et la porte du monastère se referme sur l'heureuse postulante le 30 avril 1881, cette fois pour toujours.

Pour elle, une vie nouvelle commence. Non pas qu'elle trouve d'abord autour d'elle beaucoup de secours extérieurs. Le monde s'imagine volontiers que dans ces maisons on chauffe les âmes à blanc, qu'on déverse sur elles à jets continus des torrents d'exaltation mystique ! La maison de Besançon sortait à peine de la laborieuse période des débuts de la fondation ; les travaux extérieurs d'aménagement prenaient tous les bras. Notre novice, active et très adroite de ses mains, s'adonne le plus possible aux humbles besognes du monastère ; et ce n'est point par l'étude spéculative que son esprit se meublera de connaissances mystiques. La bibliothèque était alors fort pauvre : de sainte Thérèse, un simple recueil de fragments détachés ; de S. Jean de la Croix, rien ; de S. François de Sales, la Vie et les *Entretiens spirituels*. Pour l'ensemble, on s'en tenait à Rodriguez et à Louis Du Pont ; et la direction spirituelle, sous les deux premières Abbesses, garda toujours les allures de l'ascétisme traditionnel.

Mais, dès les premiers jours du noviciat, c'est le Maître intérieur qui prend cette âme sur son Cœur. En une série désormais ininterrompue d'entretiens célestes, il la forme lui-même ; il la conduit sur les routes de la vie mystique : routes d'une âpreté indicible : les souffrances des contemplatifs dépassent parfois tout ce que l'on peut imaginer en fait de désolation et d'angoisse, et sont la chose du monde qui peut donner le plus nettement l'idée de ce qu'est le Purgatoire ; — mais routes aussi de joies ineffables : Marie-Colette a expérimenté très souvent le délicieux martyre de la blessure d'amour, les douceurs extatiques de l'union et jusqu'à la faveur suprême du mariage spirituel.

Ouverte du côté du ciel, cette âme l'était vers tout ce qui nous vient du ciel, vers tout ce qui porte un reflet de ciel, c.-à.-d. vers tout absolument. Elle aimait la nature, et le P. Navatel voit ici un trait qui apparente Marie-Colette à cette famille franciscaine dont elle était. Mais c'est là un trait qui doit être commun à toutes les âmes saintes. La création naturelle est, elle aussi, une parole de Dieu. La volonté de Dieu est que nous entendions sa voix dans l'Ecriture, qui est sa révélation surnaturelle, mais que nous l'entendions aussi dans la création, qui est sa révélation naturelle. C'est la raison même du symbolisme chrétien. Le symbolisme est accessible à tous ; et c'est pourquoi l'Eglise lui fait une telle place de choix dans sa liturgie. Mais c'est chose logique que l'intelligence en grandisse en nous avec la perfection elle-même, et que, plus une âme monte vers Dieu, plus aussi elle apprenne à le mieux voir, à le mieux goûter, à le mieux aimer dans la nature où il a imprimé le reflet de ses perfections.

Marie-Colette puisait en Dieu le sens aussi des âmes. Elle lisait dans les âmes ; elle pénétrait leur secret ; et l'on verra, dans ses écrits, de quelle admirable prudence toute surnaturelle s'inspiraient ses charitables conseils. On sentait qu'ils venaient du Ciel ; et c'est pourquoi ils étaient reçus avec tant de bonheur, et plus d'une fois sollicités par ses Supérieurs, par son archevêque lui-même.

Elle mourut le 6 janvier 1905. L'archevêque de Besançon l'avait visitée quelques jours auparavant : — « Quelle belle âme ! disait-il en sortant à la Supérieure... Quelle consolation pour moi d'avoir vu le sourire de cette âme ! »

Elle a beaucoup écrit par ordre de sa Supérieure : — « Ma plume c'est ma croix ; une croix de plume que je n'ai quelquefois pas le courage de porter : cela fait horreur dans une Clarisse ! » C'est un premier recueil de ses écrits (surtout autobiographie et notes spirituelles) qui paraît aujourd'hui. Ce ne sera pas le dernier. On a inscrit sur sa tombe : *Defuncta adhuc loquitur*. Ses éditeurs ont sagement pensé que ce n'est pas seulement pour ses Sœurs en religion qu'il faut qu'elle continue à parler, du fond de sa tombe.

II. — Marie-Madeleine Ponnet, née en 1858, à Neuville-sur-Saône, entrée à la Visitation de Fourvière en 1881, première Supérieure, en 1896, de la fondation de Vassieux (près Lyon, sur une propriété donnée par Blanc de Saint-Bonnet), Maîtresse des Novices ensuite, † janvier 1914. Elle perdit sa mère à seize ans. Son père, médecin à Neuville, ne pratiquait pas sa religion ; il prit fort mal le départ, consommé dans le secret, de sa fille cadette pour la Visitation et n'eut jamais le courage de la revoir, d'affronter un entretien à travers les grilles. Nous aurions aimé qu'on nous dît ici comment finit cet homme, qui, s'il n'était pas chrétien, voulait du moins trouver du christianisme chez les autres et veilla à la parfaite éducation de ses filles. Il y a d'autres détails de ce genre qui manquent dans ces pages. Elles se sentent manifestement de leur destination première, qui n'était pas la publicité. Elles devaient être offertes seulement à l'édification des Monastères, selon la coutume de l'Ordre qui prescrit de donner à l'Institut une notice sur chaque religieuse après son décès. La notice consacrée à Mère Marie-Madeleine reçut un accueil exceptionnel ; et de partout se fit entendre le vœu que ces pages pussent porter au loin le parfum de profonde vie intérieure dont elles étaient saturées.

C'est une très belle vie intérieure en effet, et presque une autobiographie. C'est presque toujours la religieuse elle-même que l'on entend ici. On a pris la fleur de ses entretiens spirituels, de ses lettres ; et l'on en a composé un bouquet du Ciel. Un bouquet dont le parfum sera pour toute âme, pour les commençantes aussi bien que pour les parfaites, la plus substantielle et la plus assimilable des nourritures. C'est l'esprit de S. François de Sales dans toute sa simplicité et son attirance.

Vers la fin de sa vie, par exemple, Marie-Madeleine notait, dans son cahier de retraites, ceci, où le pécheur lui-même peut prendre le programme minimum de son relèvement, tout comme elle-même y voyait le programme maximum de son ascension continue vers Dieu :

« Les deux pôles de la petite terre de notre âme sont l'*anéantissement* et la *confiance ;* et, entre ces deux pôles, Dieu vit, agit, opère, remplit. Et plus la distance est grande entre les deux pôles, c'est-à-dire, plus l'anéantissement est profond, plus la confiance est haute, plus le champ est vaste devant l'action divine... Si nous étions bien éclairées, nous passerions notre vie à demander la grâce de l'anéantissement. »

Et, dans le même sens :

« Un de mes grands regrets, c'est de n'avoir pas plus d'années devant moi pour m'humilier, pour m'effacer,

pour me faire petite. Je n'ai pas su assez tôt le prix de la petitesse... J'ai été réjouie durant ma supériorité, parce que j'y ai trouvé plus d'occasions d'abjections que je n'aurais jamais cru... J'ai à regretter cependant de n'en avoir pas assez pleinement profité... Demandez à Notre-Seigneur que je n'évite plus la moindre chose qui puisse m'abaisser. »

Comme elle parlait de la présence de Dieu !

« Je n'ai plus qu'à rester simplement en sa divine présence, près de Lui... en Lui... La présence de Dieu complète, parfaite, je veux dire l'exercice de cette présence, c'est la présence du dedans et du dehors, voir Dieu en soi et se voir sous son regard ; perdue en Lui... Moi en Lui et Lui en moi... enveloppée de Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, pénétrée de Lui par tous les pores, remplie de Lui à en déborder.... Aujourd'hui, j'ai été pénétrée de l'immensité de la présence de Dieu qui partout m'enveloppe, me touche, me pénètre, me remplit... Immensité d'essence divine... Immensité d'amour... Immensité de feu... Immensité de Père, de Mère, d'Epoux, de Frère, d'Ami... Immensité de pardon, de miséricorde... Essence de miséricorde... de Paternité... Cette grâce doit influer sur toute l'année !... »

La présence de Dieu par Marie : — « Ma pauvre âme pécheresse court quand elle s'unit à Jésus ; elle vole quand elle est avec Marie...

« Il me semble, ô mon Dieu, que Marie est le grand moyen de notre sanctification, que la Sainte Trinité veut déployer les plus admirables merveilles de sa Puissance, de sa Sagesse, de son Amour et de sa Miséricorde sur les âmes livrées à Marie, sur les âmes qui appartiennent davantage à Celle qui leur est par excellence Fille, Mère, Epouse. Il me semble que le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont divinement jaloux que les nourrissons de Marie soient dans l'Eternité les plus beaux de la Cour céleste, les plus hauts en amour et en union.

« En famille avec Marie... C'est toujours avec les lèvres de ma Mère chérie que je suce Dieu... Quelle occupation ! c'est *l'un nécessaire...*

« Il y a des âmes qui regardent Marie comme un intermédiaire entre elles et Notre-Seigneur. Erreur. Marie n'est pas un entre-deux qui sépare, elle est avec son divin Fils une inséparable, une aide, une coadjutrice, une coopératrice. Aussi, l'élan parfait, c'est Jésus ! Marie ! il semble que Jésus veuille donner plus promptement quand on dit Jésus ! Marie ! que lorsqu'on dit simplement : Jésus ! Il peut donner autant, mais il ne veut pas. Il faut toujours procéder comme aux noces de Cana : représenter à Marie pour qu'elle porte à Jésus...

« Je voudrais proclamer à la face du monde le mouvement reçu du Bon Dieu : c'est que ma vie intérieure progresse en proportion de mon intimité avec Marie, de ma confiance en Marie, de mon abandon à Marie, de mon culte filial pour Marie, de ma fidélité à m'unir à Marie en même temps qu'à Jésus et à la Sainte Trinité, avant chaque acte spirituel et matériel de ma vie... On ne peut comprendre ce que c'est que de tout faire avec Marie. »

Vie du P. Firmin de la Nativité, Carme déchaussé du couvent d'Amiens et martyr de la Révolution, par le P. Marie-Amand de St-Joseph, vice-postulateur. — In-12 de XXXIV-385 p., 16 gravures hors texte, 8 f. — Lyon, Vitte.

Le P. Firmin fut guillotiné à Amiens le 14 avril 1794. C'est à Amiens qu'il était né, en 1757, d'une famille pauvre mais chrétienne, de cette classe d'ouvriers si nombreux alors à Amiens, que l'on nommait sayetiers ou tisseurs, chargés de préparer l'étoffe pour les velours de coton. On n'eut pas le temps de l'envoyer à l'école ; il dut se mettre de très bonne heure au métier de tisseur. Il était d'une piété exemplaire, et, tout en travaillant, chantait des Psaumes. Un jour qu'il paraissait abattu, la fille de son patron s'approche et lui dit : — « Pourquoi êtes-vous triste, vous si bon ouvrier ? — Parce que je ne sais pas lire. — Et pourquoi voudriez-vous apprendre à lire ? — C'est pour pouvoir adresser à la Sainte Vierge de belles prières et lui chanter de jolis cantiques, tandis que je ne sais que mon chapelet, que je récite sans cesse ». Il avait dix-huit ans ; la jeune fille lui apprit à lire, et, comme il était d'intelligence très vive, ce fut vite fait. Elle entra plus tard à la Visitation, et c'est grâce aux exemples du P. Firmin qu'elle ne prêtera aucun serment civique et traversera sans faiblir la tourmente révolutionnaire.

Il fréquentait assidûment l'église des Carmes, par dévotion sans doute pour la Sainte Vierge. Les Carmes le remarquent ; ils sondent ses dispositions, l'admettent d'abord comme aide-sacristain, l'envoient faire son noviciat à Rouen. Il y fait sa profession solennelle en 1782, à vingt-cinq ans, puis suit le cours de philosophie, trois ans, le cours de théologie, cinq ans, et rentre à Amiens.

C'est à Amiens et dans les villages voisins qu'il exercera son apostolat jusqu'à sa mort glorieuse. La Révolution éclate ; la loi du 13 février 1790 supprime les Ordres religieux ; on vient proposer aux Carmes d'Amiens de rentrer dans le siècle : tous s'y refusent, mais bientôt, devant les événements qui se précipitent, il n'est plus possible de rester au cloître : ils décident, d'un commun accord, de se séparer. Le P. Firmin sort, le 14 janvier 1791, mais garde son costume de Carme. Plusieurs fois on le dénonce pour exercice indû du saint ministère ; il impose d'abord à ses juges le respect de sa liberté. Mais, au commencement de 1793, il comprend qu'il ne lui est plus possible de séjourner à Amiens s'il veut continuer à travailler à la gloire de Dieu. Il se réfugie dans les campagnes voisines d'Amiens ; et là, dans des fatigues surhumaines, passant souvent la nuit dans les bois, il use vite le peu de santé qui lui restait. Il n'eût pas tardé à succomber, si Dieu ne l'avait destiné à une fin plus glorieuse. Un matin d'avril 1794, avant l'aube, comme il rentrait des bois pour prendre un peu de repos dans une maison amie, il fut pris, emmené à Amiens, condamné et exécuté.

Vivant, il était, surtout dans ses dernières années, vénéré déjà de beaucoup. Mais c'est surtout sur sa tombe que s'élève la voix du peuple fidèle ; et l'auteur de la présente biographie n'aura pas de peine à établir le renom de sainteté pour obtenir ensuite l'introduction de la cause à Rome. Son livre est œuvre de piété fraternelle d'abord, évidemment ; mais c'est œuvre de critique aussi : tout y est discuté sur un noble ton d'impartialité, documents et aussi les cas de conscience que posent certains points de l'interrogatoire.

Le P. Marie-Amand, pour répondre aux vœux de beaucoup, a publié, en même temps que la grande *Vie*, 1° une *Vie abrégée*, in-12 de 72 p., 2 f., rapide et fort intéressante aussi, et 2° une très pieuse Neuvaine de Lectures en l'honneur du P. Firmin, sous ce titre : *Leçons d'un martyr*, in-24 de 64 p., 1 f. : le P. Firmin modèle de fidélité aux devoirs de famille, modèle de travail, modèle d'humilité, modèle de fidélité, modèle de zèle apostolique, de dévotion à Marie, de dévotion à l'Eucharistie, de prière, de renoncement et d'esprit de sacrifice.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 17 augusti 1921.

AL. RAVRY, *vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

GOUTTE GUÉRISON RAPIDE de l'ACCÈS de GOUTTE par la

LIQUEUR LAVILLE

Spécifique universellement employé depuis un demi-siècle.

COMAR & Cie, 20, Rue des Fossés-Saint-Jacques, PARIS

GRANDE MANUFACTURE

D'HORLOGERIE MONUMENTALE

pour Eglises, Hôtels de Ville, Ecoles, etc...

Anciens Etablissements Paul ODOBEY Fils

Grande-Rue, 94-96-98-100-102, MOREZ-DU-JURA

L. TERRAILLON et J. PETITJEAN, Successeurs

Mécanisme d'une horloge pouvant sonner les heures avec répétition et les demies sur une cloche de 15 à 20 kilos

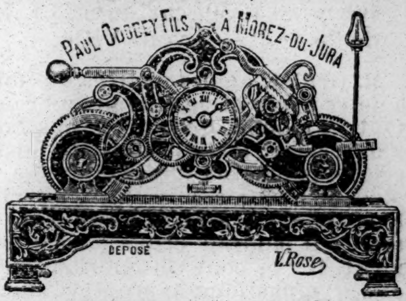

Toutes les horloges sont garanties pour 10 années

ENVOI DE TARIFS ET DEVIS SUR DEMANDE

Nombreuses références dans le monde entier

MARALIMENT

Régénérateur de la Vie

A base d'algues marines alimentaires et de légumineuses préparées.

Fait GROSSIR rapidement et considérablement

Salut des Désespérés !...

Crée de la chair, des os, du sang, des muscles, des nerfs, de la matière grise (cerveau et moelle épinière), à l'exclusion de toute transformation graisseuse. Ce produit entièrement naturel n'est pas un médicament.

Fait engraisser les Tuberculeux et tous les amaigris.

Ce produit doit être adopté comme base alimentaire ou suralimentaire par tous les malades sans exception et pour se maintenir en bonne santé.

GOÛT exquis, ne revient qu'à 0 fr. 10 le potage, et remplace: viande, poisson, *huile de foie de morue*, œufs, et tous les reconstituants connus qu'il laisse bien loin derrière lui : pilulles, cachets, élixirs, sirops, peptone, coca, kola, etc.

Convient à tous : *Malades, Vieillards, Enfants, Nourrices, etc.* : **chasse les maladies en régénérant l'organisme** et assure la longévité. — Ne contient ni chocolat, ni cacao, ni phosphates chimiques, ni sucre ; ces produits sont échauffants et parfois nuisibles à la santé. (Entérite, constipation, etc.).

Paquet pour 40 potages **4.50**, *franco* **5.50**

Cure complète, 6 paquets **25.** » — **26.50**

ÉCHANTILLON pour TROIS POTAGES contre 0.75 en timbres sera envoyé franco avec la notice, attestations et tous documents, sur simple demande adressée à la Phie St-COME, 69, rue de Sèvres, PARIS

CIERGES & BOUGIES D'EGLISES

Cierges et Souches 30 % de cire 7 f. 50 le ko — 60 % 10 f. 30 le ko; 75 % « 11 f. le ko — cire pure 12 f. le ko

Prix actuels, régie comprise, franco à partir de 50 fr.

Renseignements, prix courant général sur demande.

MOUTINOT & Cie. — Mon fondée en 1880. — St-RAMBERT-D'ALBON (Drôme)

UROPHILE BAILLY

LE PLUS ACTIF DISSOLVANT DE L'ACIDE URIQUE

Rhumatismes. Douleurs. Goutte.

Migraines. Névralgies. Maladies des reins, de la vessie.

A. BAILLY, 15, rue de Rome, PARIS

Brochure sur demande

Gde Marbrerie "Ste-Jeanne d'Arc"

L. BARRAU

Lauréat de l'Ecole des Beaux-Arts Toulouse-Paris

29, Allée Alphonse-Peyrat, Toulouse (Hte-Garonne)

Mobilier religieux, plaques commémoratives, marbres, pierre, autels, chaires à prêcher, appuis de communion, statues, chemins de croix.

Travaux artistiques. — Prix très réduits

La Sciatique

La goutte, douleurs, rhumatismes, gravelle, guéris radicalement, en peu de jours, par le **TRAITEMENT DU CHARTREUX** le plus puissant antirhumatismal connu. Pas d'insuccès, pas de régime spécial. Demandez à M. Malavant, 19, rue des Deux-Ponts, à Paris, la brochure explicative gratuite et franco, vous vous guérirez vous-même.

La PASSION à NANCY

1921

Séances les trois premiers Dimanches de JUILLET, AOUT et SEPTEMBRE à 9 h. 1/2

LES 25 JUILLET ET 22 AOUT, A 4 H. 1/2 DU SOIR

Places de 10 à 30 fr.

S'adresser 15 jours d'avance à M. le Curé de St-Joseph, à Nancy

ANTI-EPILEPTIQUE DE LIÈGE

guérit toutes les maladies nerveuses

FANYAU, PHARMACIEN, LILLE

Demandez Brochure et renseignements gratis sur ce précieux remède.

VINS DE BORDEAUX

Vins de Messe, Vins de table, Vins fins

Alban SEUVE, propriétaire à Massugas, par Pellegrue (Gironde)

Prix-Courant et Références fournis sur demande adressée à M. l'Abbé LALANNE, curé de Massugas

PRIX-COURANT 1921-15 juillet

Vin rouge 9° 10° à 11°, 80 fr., 90 fr., 100 fr. l'hecto nu

Vin blanc sec 115 fr.; moelleux 125 fr.; doux 135 fr. —

Nu, tous frais en plus.

Avant d'acheter n'importe quel Instrument de Musique

DEMANDER LE CATALOGUE

Jérôme Thibouville-Lamy & Cie

68 à 72, Rue Réaumur, Paris.

La plus importante Manufacture

D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

du Monde. — Fondée en 1790.

Conditions spéciales et confidentielles accordées aux MEMBRES du CLERGÉ.

Goutte, Gravelle, Arthritisme

SELS DE VITTEL

Marque GRANDE SOURCE

Toutes Pharmacies et Laboratoire des Sels de VITTEL

existent, entre autres, à Paris, 3, rue de Luynes *(Revue des Jeunes)* ; à Rome, 15, via San Vitale ; à Montréal, N.-D. de Grâces ; etc. Les Dominicains en sont l'âme.

Au 1er août, elle venait de lancer la 38e brochure de sa Collection, brochures in-12 de 32 ou 36 pages, rédigées par des compétences, et dont la variété et l'intérêt ressortiront de la simple lecture des titres :

APOLOGÉTIQUE. — Cristiani, « *Kultur* » *et Civilisation.* — J. Serre, *Dieu et nos cataclysmes,* — *L'Eglise et l'esprit large.* — P. Allo, *Les miracles de l'Evangile devant la critique historique.* — Mgr M. Besson, *L'Eglise défend-elle de lire la Bible ?*

ART RELIGIEUX. — L. Martin, *Esthétique et vie chrétienne.*

ASCÉTIQUE. — P. Noble, *Les premières étapes de la vie intérieure* (épuisé), — *L'amitié avec Dieu.*

DOGME. — Verhelst, *Le péché originel.* — P. Jansen, *L'Eglise corps mystique du Christ.* — Dom J. Souben, *Le Sacré Cœur.*

DOCUMENTS PONTIFICAUX. — Première Encyclique de Benoît XV, sur les maux actuels de la société (trad. et analyse).

EDUCATION. — P. Gillet, *Crise des consciences et éducation.*

ECRITURE SAINTE. — P. Lemonnyer, *Portraits bibliques : Moïse,* — *Jérémie.*

HAGIOGRAPHIE. — P. Petitot, *Jeanne d'Arc ou la canonisation du patriotisme.* — Mgr Lamy, *S. Norbert et l'Ordre de Prémontré.* — P. Palanque, *S. Vincent Ferrier, ange du Jugement.*

HISTOIRE ECCLÉS. — P. Jansen, *L'Eglise fondation du Christ.* — Cristiani, *Luther, sa vie et sa doctrine.*

LITURGIE. — Dom Cabrol, *Le culte catholique,* — *Le rôle des femmes dans l'Eglise.* — Vigourel, *L'assistance à la messe.* — Dom Beauduin, *L'Avent,* — *Le Carême,* — *La Pentecôte.*

MORALE. — G. Goyau, *Le rôle des laïques dans l'Eglise.* — P. Noble, *La conscience et son évolution individuelle.* — E. Janssens, *Le juste prix.* — Carnoy, *La nécessité d'une ascension intellectuelle et morale.*

MYSTIQUE. — P. Martin, *La vie mystique de Ste Catherine de Sienne.*

PHILOSOPHIE. — Ch. Boucaud, *L'Univers et le droit.*

SOCIOLOGIE. — P. Rutten, *Les nécessités sociales de l'heure,* — *Le Syndicalisme chrétien* (épuisé). — Félix Klein, *Le caractère religieux de la Démocratie américaine.* — Marg. Perroy, *Le catholicisme et la crise du mariage.* — J. Terrel, *La conception chrétienne de la famille.*

Chaque brochure se vend 0 f. f. 50 ; l'abonnement annuel aux 24 brochures coûte 10 f. et part de janvier.

La Société d'Etudes religieuses, dont les publications voisineront très heureusement avec celles de l'*Action Populaire* (51, rue St-Didier, Paris 16e), est ouverte à tous les catholiques désireux de soutenir, par quelque don ou cotisation annuelle, un apostolat dont Lacordaire disait : « La charité de doctrine est le plus grand devoir de notre temps. »

Méditations sur l'Ordinaire de la Messe, par le chan. R. Décrouïlle. — 1 vol. in-18 de 150 p., 2 f., franco 2 f. 25. — Tourcoing, Duvivier.

Extrait des *Méditations liturgiques* du même en 4 volumes. Petit livre non d'érudition, mais de propagande, destiné à faire mieux comprendre et goûter la messe. Dans 25 méditations, l'auteur suit pas à pas l'action liturgique en expliquant gestes et prières et faisant ressortir les leçons qui y sont contenues. Sa méthode vise à unir très étroitement le fidèle à la prière du prêtre. Encore que certains aperçus symboliques paraissent un peu fantaisistes, l'ouvrage fera du bien ; il préparera les âmes qui s'en serviront à prendre ensuite les *Méditations liturgiques.* Elles prendront aussi les **Méditations sur le Sacré-Cœur de Jésus** (in-18 de 180 p., 4 f., franco 4 f. 50, Duvivier). 32 méditations groupées en 5 chapitres : le Sacré-Cœur en Lui-même, — le S. Cœur et l'institution de l'Eucharistie, — le S. Cœur et la sainte Communion, — le S. Cœur et le Saint-Sacrifice, — le S. Cœur et la Passion. Les considérations sont abondantes et substantielles : c'est le genre de l'auteur. Elles pourraient être plus nuancées par endroits ; je ne sais si un théologien pointilleux le suivrait dans ce qu'il dit p. ex. de « la possibilité des larmes dans la vie eucharistique et dans la vie glorieuse, mais larmes sans souffrance réelle » (p. 21-22) ; néanmoins, « l'ouvrage prendra une place très honorable parmi toutes les publications qui ont contribué à faire comprendre et goûter par nos fidèles la dévotion au Sacré-Cœur » (Mgr l'Evêque d'Arras, lettre-préface).

Rappelons enfin que l'édition d'après-guerre des **Méditations liturgiques** du chan. Décrouïlle (c'est la huitième, revue, corrigée et complétée) se présente en 4 vol. in-12 d'environ chacun 500 p., à 14 f. les quatre, Duvivier éditeur.

Le style à la portée de tous en 35 leçons. *Que dire ? Comment dire ?* par l'abbé Cl. Grillet, docteur ès lettres, prof. à la Faculté libre des Lettres de Lyon. — Gr. in-16 illustré de 168 p., 3 f. 50, cartonné 3 f. 75 (maj. temporaire de 25 %). — Lyon, Vitte.

M. Grillet, un des maîtres qui font le plus d'honneur à notre haut enseignement en France, constate, comme tout le monde, que même nos bons élèves ne savent plus écrire ; mais il constate aussi qu'on ne leur enseigne point l'art d'écrire, c'est à savoir, les règles les plus élémentaires de l'art d'écrire. On leur corrige leurs fautes, c'est fort bien ; mais, avant de les « réformer, » il faudrait d'abord les « former, » tout simplement. Il y a, pour cette formation (pour ce dressage !), une gymnastique appropriée, quelques procédés pratiques, tout empiriques, très élémentaires : ce sont les plus connus, les plus indispensables, que l'on trouvera réunis dans ce petit volume. Petit volume, mais qui est débordant de choses, suggestif surtout au-delà de ce qu'on peut imaginer. Beaucoup d'exemples, de modèles, d'exercices pratiques. En regard du modèle, on met souvent le « chef-d'œuvre » de l'élève, à qui la comparaison fait sauter aux yeux ce que c'est que préciser sa pensée, la nuancer, la rendre plus frappante, l'ordonner surtout... D'un mot mis à sa place enseigner le pouvoir... D'un mot, et d'une idée aussi : voir, par exemple, p. 129, la « rédaction de Robert » de la fameuse *Aventure en Calabre* de Courier : il n'est pas possible de mettre en lumière plus crue ce que c'est qu'un récit mal ordonné, dont tous les éléments sont jetés pêle-mêle, comme il nous arrive si souvent à tous d'en entendre, et comment les mêmes idées, exprimées par les mêmes mots, les plus simples de tous, mais mises à leur place, réalisent le chef-d'œuvre qu'est la narration de Courier. — M. Grillet dédie son travail aux aspirants au Certificat d'études primaires et au Brevet simple, aux élèves de 4e et de 3e de l'enseignement secondaire. Je crois que beaucoup d'autres, qui ont passé ces âges minuscules, trouveront à apprendre ici, et à s'intéresser.

Cours illustré d'Histoire Sainte, par le Dr Ecker. — 3 vol. in-8. — Casterman, à Tournai, et 66, rue Bonaparte, Paris 6e.

Le *Cours illustré d'Histoire Sainte* du Dr Ecker, professeur d'exégèse au Grand Séminaire de Trèves, présenté au public français avant la guerre avec une préface très élogieuse du P. Joseph Brucker, avait reçu le meilleur accueil et était en passe de devenir le « classique » préféré d'Histoire Sainte. Le voici qui nous revient avec la mention : « Nouvelle édition par le P. J. Griesbach, S. J. » Les nouveautés dues à celui-ci ne doivent pas être bien considérables, car le nombre de pages de l'édition Casterman est exactement celui de l'édition Bloud d'avant-guerre (quant au prix, l'éditeur a négligé de nous le dire). — Le *Cours* comprend trois parties : Cours élémentaire, ou *Petite Bible illustrée de l'Enfance,* 64 p.; Cours moyen, ou *Petite Bible illustrée du jeune âge,* 152 p.; Cours supérieur, ou *Petite Bible illustrée des Ecoles,* 286 pages.

L'Ordre des Servites de Marie, par les PP. Aug.-M. Lépicier et Grannec. — In-18 de 80 p., franco 3 f. — Chez les Pères Servites, 141, avenue de Barisart, à Spa (Belgique).

Sont-ils bien nombreux chez nous ceux qui connaissent les Servites de Marie ? Nous lisons bien au

12 février l'office des Sept Saints Fondateurs, mais ne prenons guère souci des destinées de leur Fondation. Grâce à Dieu et à Marie, elle est toujours vivante ; l'Ordre des Servites (i. e. des Serviteurs de Marie) compte actuellement environ un millier de sujets, 72 couvents et neuf provinces (dont cinq en Italie et une aux Etats-Unis). C'est un Ordre au sens canonique, où l'on émet des vœux perpétuels et solennels ; un Ordre à vie plutôt active (prédication, enseignement, paroisses, missions), comprenant des prêtres et des Frères convers. — Parallèlement aux religieux, il y a pour les femmes l'Ordre des Mantelées, et des Congrégations du Tiers-Ordre (les Religieuses Servites ont une maison à Uccle-lez-Bruxelles, 7, avenue Foestraets, Fort Jacco).

Apostolicité de la Mission de S. Eutrope, *premier Evêque de Saintes,* par Mgr Emile Barthe, vicaire général de la Rochelle. — In-8 raisin de XII-72 p., franco 3 f. — La Rochelle, Secrétariat de l'Evêché (1921).

Mgr Barthe ne verse pas au débat des documents nouveaux, mais il reprend, pour en faire une étude approfondie, les deux textes de S. Fortunat et de S. Grégoire de Tours qui mentionnent l'évêque-fondateur de l'Eglise de Saintes.

S. Grégoire rapporte une tradition de l'Eglise Santone, en vertu de laquelle S. Eutrope aurait été envoyé en Gaule par le Pape Clément (fin du Ier siècle) ; sa qualité de martyr, oubliée par le fait des circonstances, aurait été révélée par le saint lui-même à l'occasion de la translation de ses restes dans une basilique édifiée en son honneur par l'évêque Palladius.

Or quel est ce dernier personnage ? Est-ce Palladius évêque de Saintes à la fin du VIe siècle ? On l'a cru depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours. Mg. B. démontre que c'était à tort : le texte de S. Grégoire s'applique à un autre Palladius dont l'existence sur la fin du IVe siècle vient d'être reconnue par le dernier historien des évêques de Saintes, M. Depoin (en cette année même 1921). De ce fait, la date du témoignage de l'Eglise de Saintes en faveur de son apostolicité doit être avancée de deux siècles. Sur ce point nous ne faisons aucune difficulté de suivre Mgr B.

Mais le contenu même de cette tradition rapportée par le chroniqueur de Tours devient-il pour cela indubitable dans tous ses détails ? Ici, nous serions moins affirmatifs. L'école critique ne daignait pas citer en entier le texte de S. Grégoire, quelquefois même elle l'interpolait : c'était un excès. Mgr B. par contre l'analyse à fond ; il y voit bien des choses, peut-être trop.

Quoi qu'il en soit, la discussion est serrée, intéressante. Les onze chapitres qu'elle remplit se tiennent comme les anneaux d'une chaîne, et projettent dans l'esprit du lecteur attentif une forte lumière. La contribution apportée par Mgr B. à l'histoire de l'origine de son Eglise sera bien accueillie du clergé et des historiens : elle le mérite.

Le Rosaire, par Florence L. Barclay. In-12 de 300 p., 7 f. 50. Paris, Payot. — **Nicole maman,** par Mathilde Alanic. In-12 de 288 p., 7 f. Paris, E. Flammarion.

I. — Attention ! Dans *Le Rosaire* susdit, il n'est pas question du rosaire catholique : les héros du livre ne sont pas des catholiques, mais appartiennent à l'Eglise épiscopalienne. Les grains de leur rosaire, ce sont les étapes de leur amour. Car ce *Rosaire* est tout simplement un roman d'amour, passionné à certains endroits, mais toujours très chaste et qui peut être laissé sous tous les yeux. — Le traducteur nous permettra-t-il de lui chercher une petite querelle ? A la 3e ligne de la p. 1, on nous dit que « les derniers reflets du soleil *couchant* glissaient sur la pelouse » ; à la page suivante, « le cadran solaire marquait *4 heures* » ; et enfin à la p. 11, nous apprenons que c'était un « bel après-midi de *juin.* » Je ne sais pas comment on s'exprime en anglais ; mais en français on ne qualifie jamais « soleil couchant » le soleil de 4 h. du soir, en juin...

II. — *Nicole maman* fait suite aux deux précédentes Nicoles : *Ma cousine Nicole* (prix Montyon) et *Nicole mariée.* Nicole a des enfants ; parmi eux, fille et fils aînés sont en âge de mariage, en cette époque troublée d'après-guerre. Mlle Colinette n'est pas une eau dormante ; mais sa mère est une femme d'expérience et de foi, si bien qu'en dépit des cancans et des Américains Colinette épouse Leclair, Rémillot Bertile ; et à Nicole il reste encore trois enfants et son mari. Il ne faut pas être sorcier pour prédire le succès de *Nicole maman* près des mamans et des jeunes filles.

Le Curé des Avranches. *Roman,* par Emmanuel Denarié. Préface de Henry Bordeaux. — In-12 de XII-248 p., 7 f. — Paris, Plon.

Histoire d'un curé démobilisé qui rentre dans sa paroisse après la guerre ; qui, avant la guerre, avait déjà des sautes d'indépendance, et la guerre évidemment ne l'a point amendé ; qui par ailleurs a toutes les vertus d'un bon prêtre ; qui ne recueille que sympathies de tous les braves gens ; mais qui croit le moment venu de renouveler les méthodes de l'apostolat, sans se soucier de la hiérarchie, voire malgré la hiérarchie... La Providence lui réservait, pour son début dans une conférence contradictoire, une leçon terrible, tragique..., et le repentir est total. — L'auteur connaît fort bien le monde des curés, — des curés Savoyards en particulier (puisque la scène se passe en Savoie) : j'y ai reconnu au passage des traits et façons de dire qui ont cours dans les presbytères de Savoie. Les remarques fines, — fines autant que sympathiques, — abondent dans ces pages. Quelques traits sont un peu gauches (comme c'est inévitable sous une plume laïque quand il est question de nous autres), surtout cette entrevue (p. 193-200) entre vicaire général et curé : jamais vicaire général n'a posé des questions de cette sorte sous cette forme (surtout p. 195). Tout est bien qui finit bien. De ce livre se dégage une leçon de respect et de docilité pour nos anciens, pour nos traditions, une leçon aussi d'humilité, d'une humilité qui n'est pas moins touchante, plus même encore, chez le vicaire général que chez son inférieur.

L'Echo du Passé, par Maryan. — **La Fiancée grise,** par André Bruyère. — **Le Miroir de Diane,** par Em. Soy. — Vol. in-12 de 300 à 320 p., à 6 f. — Paris, H. Gautier, quai des Grands-Augustins, 55.

Trois volumes de la *Bibliothèque de ma Fille.* Cette chère *Bibliothèque,* inaugurée il y a tantôt vingt-cinq ans, je crois qu'elle s'est encore améliorée depuis la guerre, à moins que ce ne soient nous les lecteurs et lectrices qui soyons devenus meilleurs et mieux aptes à goûter tout ce qu'il y a de simplicité chrétienne, de douceur clairvoyante, d'affections tranquilles et toujours maîtresses d'elles-mêmes, d'esprit de sacrifice et de dévouement joyeux à travers ces récits, écrits par ailleurs d'une langue si pure, si naturelle, si élégante, si exempte de toute pose. — *L'Echo du passé,* de Maryan : Maryan ne doit plus être jeune, il y a si longtemps qu'elle fait les délices de la jeunesse ! Et qu'elle reste jeune toujours dans cet *Echo d'un passé* qui fut lourd pour le père de l'héroïne (compromis dans la Commune), qui aux yeux du monde semblerait lourd pour la jeune fille : elle renonce au mariage, au plus intéressant mariage, pour obtenir de Dieu le retour de son père, et elle l'obtient, elle se fait Sœur de Charité, mais comme ce sacrifice est porté allégrement ! — *La Fiancée grise :* voilà ce que les gens qui se piquent d'écriture artiste appelleraient l'épithète rare ! Quand on est fiancée, peut-on être autre chose que rose ou bleue ? Celle-ci réserve son rose ou son bleu pour après le mariage : avant, elle est toute à la modestie, à l'humilité, à la simplicité, et c'est vraiment la Providence qui l'oriente vers le blessé de guerre à qui elle donne son cœur. — *Le Miroir de Diane :* une orpheline à qui la Providence ménage des soins presque maternels, de l'affection, de l'indulgence, de la joie, et qu'elle achemine, à travers les péripéties les plus innocentes, les plus variées, les plus exemptes de complications, vers un honnête mariage.